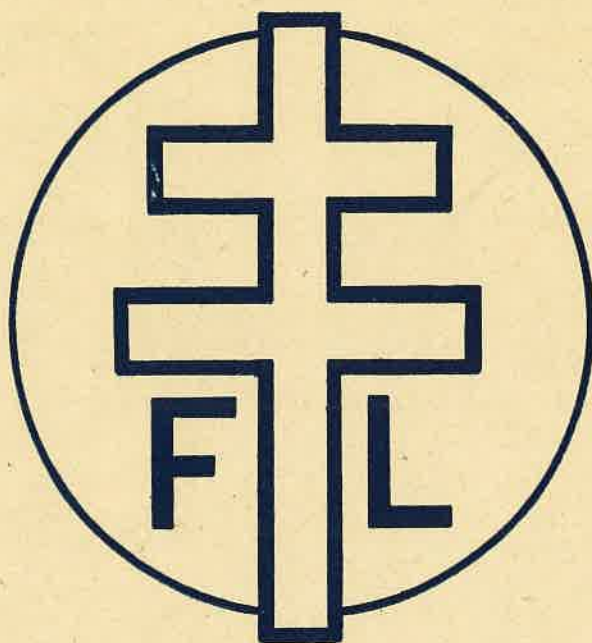


PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

FÉVRIER 1948



NOUVELLE SÉRIE N° 5

SOCIÉTÉ ANONYME DES FONDERIES, LAMINOIRS ET ATELIERS DE
BIACHE SAINT-VAAST
(PAS-DE-CALAIS)

●
Siège Social : 28, Rue Saint-Paul - PARIS (4°)
●

TOLES FINES ET MOYENNES — TOLES CARROSSERIE
PLANCHES ET BANDES CUIVRE ET LAITON — DISQUES ET FLANS
FEUILLARD LAMINÉ A FROID

CIMENTERIE DE BIACHE SAINT-VAAST
Ciment Portland artificiel - Ciment de Laitier - Liant pouzzolinique artificiel

Société d'Application de Brevets Biache Saint-Vaast
Maisons préfabriquées -:- Tous Agglomérés de Béton -:- Clôtures, etc.

**CONSERVERIES
DE BRETAGNE**

LERAY - CHANCERELLE
JACQ & C^{IE}

DOUARNENEZ
— (FINISTÈRE) —

■
TÉLÉPHONE 2-34
TÉLÉGRAMME :
LERAYCHANCEJACQ

**SARDINES - THON
MAQUEREAUX**

**L'ATELIER
SAINT-BERNARD**

9, Rue Planchat, 9 — PARIS-XX^e
MÉTRO : AVRON

- *Crée et fabrique*
 - *le meuble moderne*
 - *dans ses ateliers*

EXCLUSIVEMENT :

**CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER**
EN NOYER, PALISSANDRE
ET FRÊNE VERNI

●
Administrateur : John BROWN - F.F.L. 40
101°/102° C^{ie} Auto

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

paraît tous les mois
(NOUVELLE SÉRIE N° 5)

FÉVRIER 1948

SOMMAIRE

IL Y A SIX ANS DISPARAISAIT " LE SURCOUF ". ...	3
COMMANDO DE NOËL	6
par M. CHAUVET.	
LA SITUATION INTERNATIONALE *	10
par Jean MASSIP.	
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE NOS MEMBRES ...	11
A NOS ADHÉRENTS	14
ÉCHOS DE NOS SECTIONS	16
RÉORGANISATION DE NOS SECTIONS MÉTROPOLI- TAINES	15
NOS INFORMATIONS	25
L'ENTR'AIDE F. F. L.	27
LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR	29
CARNET DE L'ASSOCIATION.	30
NOS PETITES ANNONCES	32

Le numéro : 20 francs.

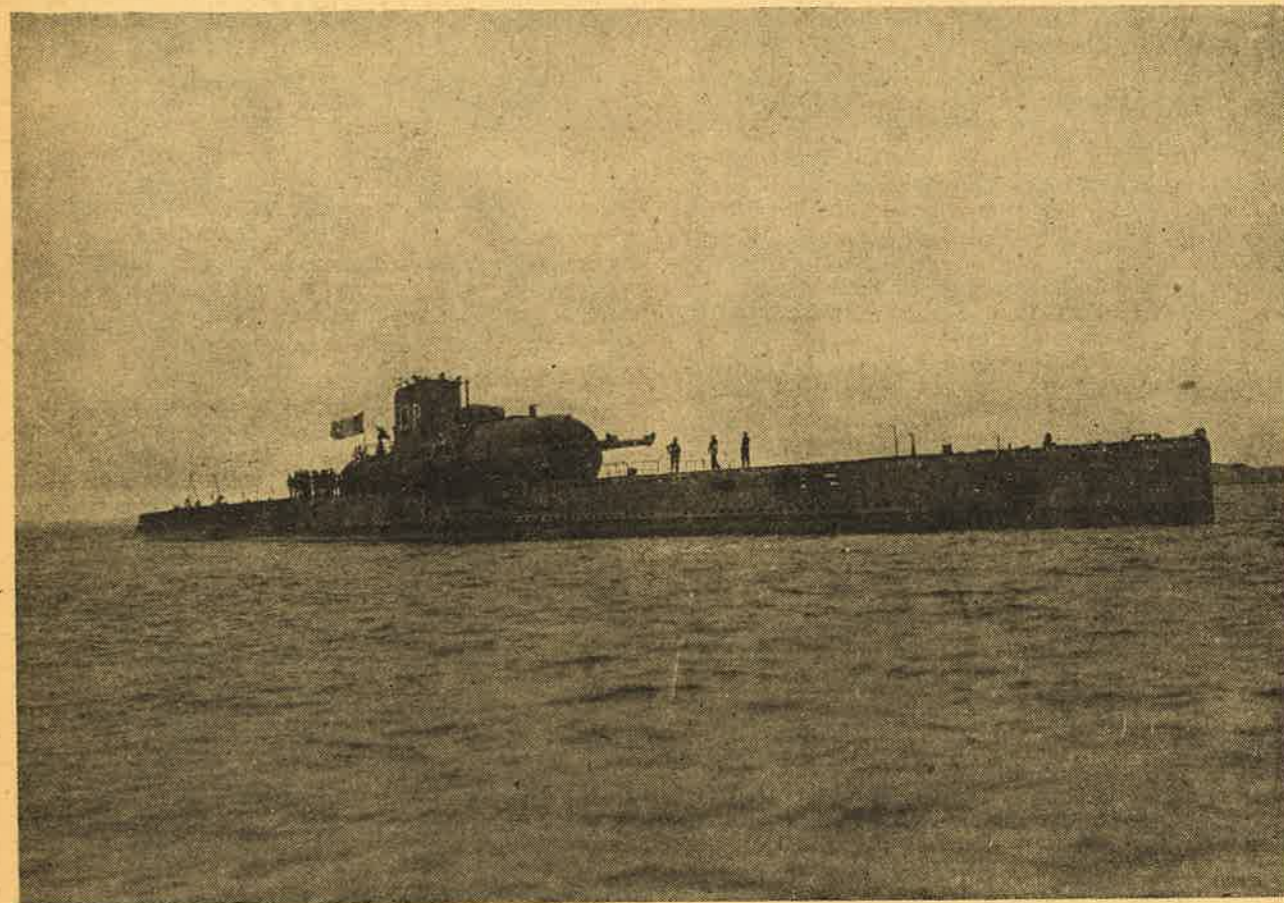
Abonnement : Un an : 200 francs.

" LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE ", ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8^e. Tél. : ÉLYSÉES 90-85, 90-86, 90-87, 77-14
Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C. C. P. PARIS. 5.126-45

Le Gérant : R. AUBERT.

Il y a six ans disparaissait le " Surcouf "



La conception du sous-marin *Surcouf* remontait à 1927, conception hardie due à l'Amiral DRUJON et qui se résumait dans un mot : « Croiseur sous-marin ».

La hardiesse de la conception résidait dans le fait, que, déplaçant 3.300 tonnes en surface, 4.300 en plongée, le *Surcouf* se trouvait être le plus grand sous-marin du monde ; de plus, il était armé non seulement de dix tubes lance-torpilles mais de deux canons de 203 m/m jumelés dans une tourelle étanche, et qu'il emportait dans un hangar un petit avion d'observation aux ailes repliables.

Cinq *Surcouf* étaient initialement prévus. Ce projet fut tenu secret le plus longtemps possible mais naturellement finit par être éventé et au moment de la Conférence de Londres, le *Surcouf* et ses similaires furent l'objet des attaques les plus acharnées de la part de l'Amirauté Britannique qui voyait dans le *Surcouf* un instrument idéal de guerre contre le Commerce. La France se résigna alors à ne construire qu'un seul *Surcouf*. Il est amusant de rele-

ver au passage que ce bâtiment, qui avait soulevé l'extrême animosité des britanniques, s'est trouvé être par hasard le plus gros navire de combat français à rester à leurs côtés dans les rangs des F.N.F.L.

Naturellement, dès que le *Surcouf* commença à dessiner ses formes dans l'arsenal de Cherbourg où il fut construit, il souleva la curiosité générale ainsi que l'intérêt passionné des marins, surtout à partir du moment où il reçut sa fameuse tourelle fabriquée à Saint-Chamond, par SCHNEIDER. Une haute palissade sévèrement gardée protégeait le *Surcouf* contre la curiosité non seulement du public mais même du monde maritime et c'est dans une atmosphère de mystère et aussi de sympathie — car à CHERBOURG on aimait bien le *Surcouf* — que le *Surcouf* naquit et parvint à la fin de son armement dans le bon port de Cherbourg qui n'était pas sans en tirer une certaine fierté.

A la déclaration de guerre, le *Surcouf* fit la protection

des convois dans l'Atlantique Nord : Côtes d'Afrique, Golfe du Bénin, Antilles. A son retour à Brest, il se trouvait dans l'arsenal lorsque l'avance foudroyante des Allemands l'obligea à partir. Son commandant et son équipage l'emmenèrent en Angleterre dans des conditions particulièrement difficiles et mêmes périlleuses, car étant en pleine réparation, le bâtiment n'avait pas d'armement valable, ne disposait que d'un diesel et sa coque épaisse était ouverte sur le pont. Un autre temps que le calme plat, une attaque aérienne, eurent suffi pour mettre le bâtiment dans le plus extrême péril.

C'était un tour de force d'avoir en quelques heures d'activité fiévreuse mis le bâtiment en état de sortir de l'arsenal et c'était un acte d'audace que d'entreprendre dans de telles conditions la courte traversée Brest-Plymouth.

Le 3 juillet, à Plymouth, le bâtiment fut saisi de vive force par les anglais ainsi que les autres bâtiments qui se trouvaient en Angleterre. A ma connaissance, le *Surcouf* fut le seul à bord duquel se produisit un incident grave : l'inexpérience d'un trop jeune officier britannique, la nervosité d'un officier français firent que de part et d'autre il y eut un tué et un blessé grave. L'Etat-Major et l'équipage furent envoyés dans un camp, le camp d'AINTREE. Cependant, quelques semaines plus tard le navire était remis par les britanniques au Général de GAULLE avec un nouveau personnel qui comprenait d'ailleurs un noyau de quatorze hommes de l'ancien équipage. C'est le 15 septembre 1940 que le pavillon français fut de nouveau arboré au mât du *Surcouf*.

Réarmé à Plymouth, la composition du premier état-major était la suivante :

Commandant : Capitaine de Frégate ORTOLI.

Commandant en second : Capitaine de Corvette BLAISON.

Officier Torpilleur : Capitaine de Corvette ROSSIGNOL.

Officier Canonnier : Officier des Equipages de 1^{re} classe, LEOQUET.

Officier de Navigation : Enseigne de Vaisseau 2^e classe, MICHAUT.

Officier Electricien : Officier des Equipages de 2^e classe, JAFFRY.

Ingénieur Mécanicien : Ingénieur Mécanicien 1^{re} classe, DUPUIS ; 2^e classe, LEGRAND.

Médecin : Médecin 2^e classe, LEBAS.

Enfin, aspirant BOURGAREL.

En réalité, tous les noms seraient à citer car officiers marinières, quartiers-maitres et marins, tous devaient rivaliser plus tard dans le dévouement et dans l'esprit de sacrifice.

Quoi qu'il en soit, le bâtiment, remis en état, effectuait sa première plongée au début de décembre, ralliait la « Clyde » au début de janvier, et était basé dans le Holy Loch pour y parfaire son entraînement. Le 13 février 1941, le *Surcouf* partait pour sa première mission de guerre vers le Canada.

Le rôle du *Surcouf* au cours de ses différentes missions était essentiellement la couverture des convois contre les « raiders ». On admettait que le *Surcouf* (qui d'ailleurs n'avait pas d'appareil asdic comme il n'avait pas de radar) n'était pas un bâtiment de protection rapprochée comme sous-marin, tandis que contre un croiseur ennemi il pouvait être utilement employé soit comme sous-marin, soit comme croiseur lui-même.

L'événement le plus saillant de la première traversée fut un court cyclone de nord-est que le bâtiment reçut par

l'arrière et qui risqua de le mettre en perdition car les mouvements de plate-forme avaient quelque peu désaccoré les batteries et les déversements d'acide avaient provoqué des courts-circuits et des incendies qu'il fallut combattre, alternativement dans chacune des deux batteries, pendant toute une journée. L'incendie fut combattu selon l'usage en essuyant du mieux qu'il était possible les bacs où l'acide avait suinté et en rétablissant par tous les moyens l'isolement. Ce travail fut fait non seulement par tous les électriciens du bord, mais aussi par trois jeunes pêcheurs de l'île de Sein qui avaient entre dix-sept et dix-neuf ans et qui, quoique ne connaissant pas un mot d'électricité, avaient été baptisés électriciens pour les besoins de la cause car le rôle d'équipage présentait des vides nombreux en personnel spécialisé et qualifié : ces jeunes pêcheurs combattirent avec un dévouement total l'incendie, les émanations suffocantes d'acide, les brûlures et les décharges électriques, et aussi les effets du mal de mer accentués encore par les contorsions que leur imposait l'encombrement extrême des compartiments des accumulateurs.

Autre événement saillant : l'attaque du *Surcouf* en plongée, en Manche, par des avions ennemis pendant deux heures. Il faisait un temps radieux, l'eau était transparente. Le *Surcouf* fut recherché à plusieurs reprises, parfois très loin, par une patrouille aérienne allemande.

Autre événement saillant encore : le fameux blitz de Plymouth que le *Surcouf* devait essuyer au mois de mai 1941 et à l'occasion duquel le bâtiment devait s'attirer à la fois les compliments les plus flatteurs des autorités du Dockyard pour sa coopération contre l'incendie et les témoignages les plus touchants du personnel ouvrier du Dockyard témoin de ses efforts pour contribuer à la lutte contre l'incendie et au sauvetage des blessés. Un soir où le *Surcouf* accostait contre un quai, ce fut par trois fois qu'une partie de l'équipage escaladant les murs d'un bâtiment en feu construit sur le quai, pénétrant à l'intérieur de ce bâtiment réussissait à éteindre l'incendie. Après la troisième tentative, l'incendie se rallumant à nouveau et s'étendant démesurément, ce fut dans un nuage de fumée et dans une pluie d'étincelles que le *Surcouf* quitta le quai pour aller quelque part au milieu de la rivière. Ce soir-là à bord du *Surcouf* on ramassait sur le pont les bombes incendiaires pour les jeter à l'eau. Plusieurs blessés et un tué, le matelot radio TURIN qui se trouvait être le boute-en-train de l'équipage, l'homme le plus gai du monde, et qui avait toujours une chanson aux lèvres.

Ce jour-là encore un éclat de bombe devait déformer la coque épaisse du kiosque : un renforcement qui intéressait une surface de tôle large comme les deux mains et qui présentait bien un bon centimètre de profondeur. Réparer cette coque aurait demandé certainement plusieurs mois d'indisponibilité. Il fut décidé de ne pas signaler l'incident aux services techniques et de continuer la navigation telle que.

Le *Surcouf* poursuivit son métier de protection des convois jusqu'au mois de juillet 1941, époque à laquelle, basé sur les Bermudes, il reçut l'ordre d'aller caréner aux Etats-Unis. Les Etats-Unis déployèrent à son égard la plus amicale hospitalité. Il convient de dire que les marins du *Surcouf*, par leur bonne tenue, par leur gentillesse, par la simplicité de leurs manières, avaient justifié la confiance et la sympathie avec laquelle ils étaient accueillis partout. Cette confiance et cette sympathie étaient absolument générales aux Etats-Unis et le *Surcouf* en a reçu des preuves, même de milieux français qui n'étaient pas précisément

d'obédience gaulliste. J'espère ne commettre aucune indiscretion en disant que les sentiments témoignés au *Surcouf* par l'Attaché Naval de Vichy, à l'époque, sentiments manifestés avec toute la réserve que l'on pouvait comprendre, ces sentiments étaient ceux d'un marin français pour d'autres marins français. Citerai-je encore le cas du Consul Général de Vichy à Boston qui fit parvenir au *Surcouf* une caisse de livres pour la bibliothèque de l'équipage ? Le *Surcouf* attirait à lui d'universelles sympathies et de grands espoirs. Il est douloureux de songer que les uns et les autres devaient être cruellement frappés par la disparition du *Surcouf* au début de l'année 1942.

Le carénage aux Etats-Unis, à Portsmouth, dans l'arsenal de Kittery (Maine), se terminant en fin de 1941, le *Surcouf* participa à la Libération de Saint-Pierre-et-Miquelon. On sait comment la chose s'est passée : l'Amiral MUSELIER, arrivant avec deux corvettes et le *Surcouf*, débarqua à Saint-Pierre-et-Miquelon ; la ville pavoise, les cloches carillonnent, tout le monde s'embrasse en criant : « Vive la France ». Cette affaire faite, le *Surcouf*, dont le Commandant était depuis deux mois le Capitaine de Corvette BLAISON, rejoignit sa base des Bermudes pour repartir vers le Pacifique où il aurait pu pleinement remplir ses fonctions de croiseur sous-marin.

Malheureusement, naviguant isolément entre les Bermudes et Panama, ce fut dans la nuit du 19 février, un peu avant l'aube par temps bouché, à 80 milles environ au nord-est de Colon que le *Surcouf* fut coulé accidentellement par un navire marchand américain, le *Thomson-Lykes* et disparut corps et biens.

Telle est, succinctement traitée, l'histoire du *Surcouf*. Il n'est pas possible d'évoquer en détail toute la somme de dévouement, d'efforts, d'amour du métier, d'esprit de sacrifice, pour tout dire enfin, d'amour du pays, qu'a représenté l'histoire du *Surcouf*, depuis sa conception, à travers la construction, puis l'armement, et enfin, toute la carrière du *Surcouf* en temps de paix comme en temps de guerre, jusqu'à sa fin héroïque.

Les caractéristiques particulières du bâtiment rendaient son emploi particulièrement difficile et particulièrement dangereux, ces difficultés et ces risques étaient encore accentués par le fait qu'après 1940 le *Surcouf* n'avait eu, au début du moins, qu'un état-major et qu'un équipage de fortune. Certes, au bout de quelques mois, cet état-major et cet équipage étaient devenus un état-major et un équipage cohérents, expérimentés et solides qui n'avaient rien à envier au magnifique personnel qui arme les sous-marins français.

Mais certes cela ne s'est pas fait tout seul. Toute la puissance, toute l'ingéniosité, toute l'énergie, tout l'oubli de soi-même dont un homme est capable, chacun des hommes du *Surcouf* a eu à les déployer. Ce navire, exceptionnel par son type, l'était aussi vraiment par son âme. Sa disparition a consacré l'esprit de sacrifice qui animait tous ses hommes et toute sa carrière a témoigné des qualités, des vertus qui font dans une Marine un bon et beau navire, comme elles font sur le plan national un beau et grand pays.

MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE (1)

La fonte du monument qui sera élevé à PARIS à la mémoire des Morts de la France Libre, est en cours de réalisation.

L'inauguration est prévue pour le 18 Juin.

Le prix de ce monument est élevé, mais nous avons voulu qu'il soit digne de nos morts.

Nous sommes certains que tous nos membres et nos amis auront à cœur d'apporter leur contribution à cette œuvre du souvenir qui fait partie des buts de notre Association.

Les dons sont reçus au siège central C.C.P. PARIS n° 5.126-45 ou au siège de nos sections.

La première liste des souscriptions sera publiée dans notre prochain numéro.

(1) Voir la Revue du mois de Novembre 1947.

Commando de Noël

Texte et illustration de Maurice CHAUVET,
du 1^{er} B.F.M. Commandos



Des troupes basées en Angleterre, en cette époque de Noël 1943, seules avaient participé de façon constante aux opérations, la marine, l'aviation, et les unités des opérations combinées, parachutistes et commandos. Plus heureux que d'autres, en effet, les commandos ne connaissaient pas l'inaction, l'attente et le désespoir forcé : tous travaillaient fiévreusement à l'ouverture du second front.

Ils savaient bien que le « D Day » n'était pas un mythe. Depuis 1940, des groupes de quelques hommes partaient, chaque mois, à l'époque des nuits sombres, sur des canots légers, tâter l'adversaire en France occupée, en Belgique, en Hollande, en Norvège ; des milliers d'observations étaient nécessaires : pentes des plages, consistance du sable et de la rive, présence des champs de mines, nature de ces mines, largeurs des réseaux, etc... A côté des grands raids dont parlait la B.B.C. (Saint-Nazaire, Dieppe, Boulogne), les commandos fournissaient, en effet, les équipes qui ont eu l'honneur de ces coups de mains de quelques hommes.

Déjà en août 1943, deux soldats français des commandos avaient été débarqués sur la côte normande, près de Fécamp, et y avaient vécu deux jours, sur les falaises, prenant contact avec des civils et ramenant en Angleterre les journaux de Paris du jour.

En octobre 1943, les 150 français des commandos avaient commencé un entraînement spécial, en liaison avec la Royal Navy. Les « raiders » constituaient des groupes de 6 à 7 hommes ; ils étaient transportés, à la tombée de la nuit, jusqu'à quelques miles des côtes françaises sur une vedette rapide ou M.T.B. ; là, ils embarquaient dans un doris, merveilleuse petite baleinière à moteur parfaitement silencieux, qui les amenait au rivage. Le groupe effectuait son raid, restant à terre 3 à 6 heures en moyenne, en liaison radio constante avec la M.T.B. Pendant ce temps, le doris se tenait à l'ancre à 200 mètres du rivage, suivant les mouvements de la marée, et prêt à répondre à l'appel du groupe. Le retour s'effectuait en partie au compas, et en partie grâce à ce merveilleux

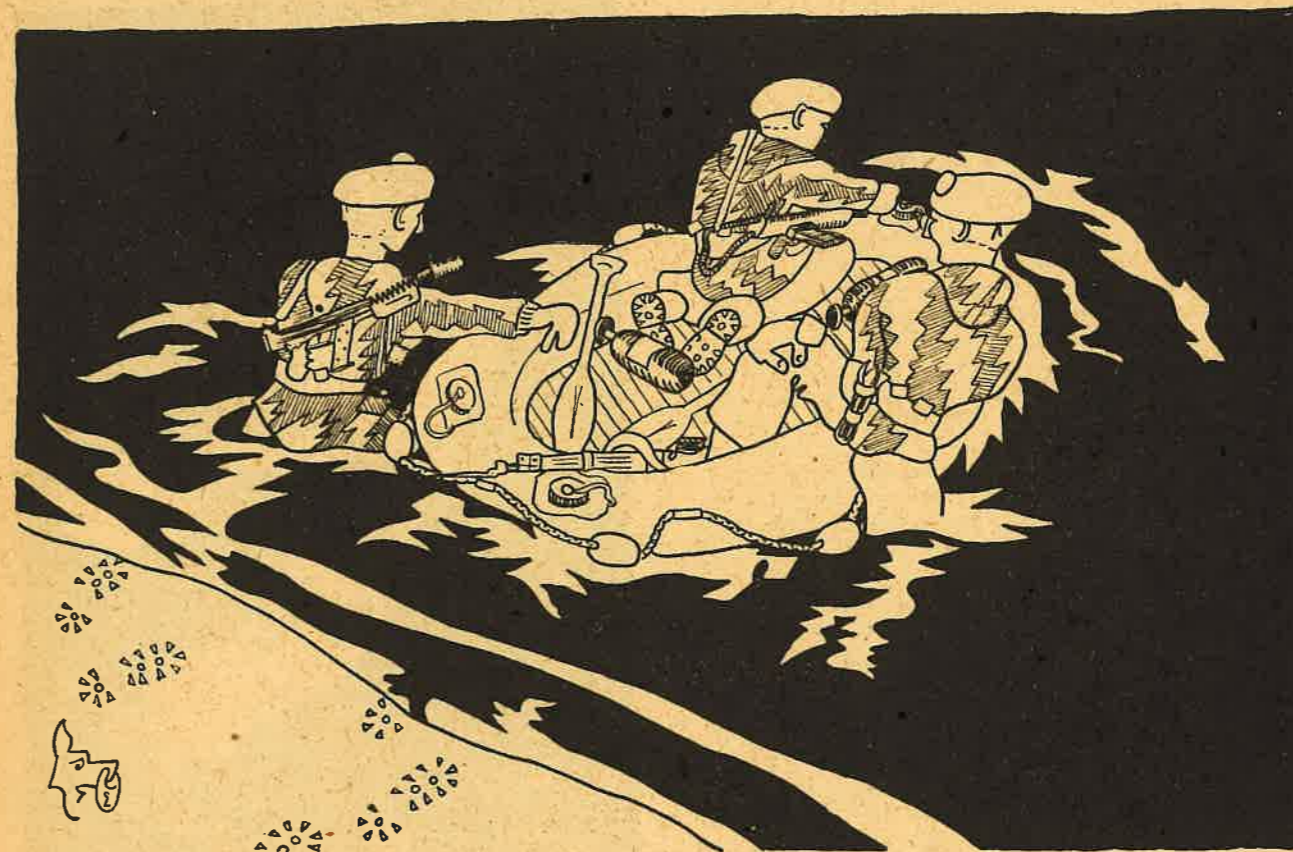
« S'phone » qui nous guidait droit sur les M.T.B. Tout était fini avant l'aube.

Ce travail si spécial nécessitait un entraînement particulièrement soigné : pratique de la manœuvre des doris, du travail de nuit, en équipe parfaite, sans bruit et sans parole, conduite à tenir en cas de rencontre avec des patrouilles adverses, attaques de sentinelles, tout était prévu. Nous recevions des instructions poussées sur les mines allemandes, les pièges, la façon de les détecter, de les neutraliser.

Tout était nouveau dans cette vie ; les hommes que nous rencontrions et qui, depuis 3 ans, avaient été de tous les coups de main en Europe occupée, l'équipement, l'armement même. Nous avions touché ce vêtement étonnant, le

de débarquement que chacun devait connaître par cœur, les « escape packs », contenant des cartes de France sur soie, de l'argent français, des rations de secours. Notre docteur nous avait expliqué l'usage de la morphine, et des tablettes rouges qui pouvaient pour quelques heures suspendre la douleur d'une chute ou d'une blessure.

Nous étions prêts, et déjà nos canots amarrés aux portemanteaux des M.T.B. nous semblaient un gage certain de réussite. Mais le nombre des nuits convenables pour chaque opération était fort limité : 5 à 6 par mois au maximum. Il fallait, en effet, un concours favorable de circonstances complexes : lune, marées, vents, mer, qui rendait toujours le départ problématique.



« reversible coat », veste de combat à 8 poches, camouflée sur une face, et blanche pour la neige) sur l'autre, bourrée de kapok pour servir de bouée. Nous portions des gilets de corde tressée portés à même la peau pour conserver un matelas d'air chaud dans les longues heures d'attente. La lanoline passée sur le corps nous permettait de tomber à l'eau sans trop de risque de gel, et la teinte noire ou verte nous était devenue familière pour camoufler le visage et les mains. Plusieurs opérations devant avoir lieu sur des falaises, l'usage des crocs et des cordes d'alpinisme formaient une partie importante de notre entraînement. Il nous suffisait de demander un article, quel qu'il soit, pour l'obtenir immédiatement : montres étanches, matraques, jumelles de nuit, etc... Huit jours avant Noël, nous avions touché les armes silencieuses, les cartes indiquant les lieux

L'opération « Noël » devait durer plus longtemps que nous ne l'avions prévu et même, pour certains, être une aventure définitive.

Le 1^{er} groupe avait pour mission de rechercher des points de passage dans les falaises de la région d'Etretat. Le Lieutenant qui le commandait, merveilleux athlète, grimpeur consommé, passa deux nuits en face de son objectif : la mer, trop forte, l'empêcha de débarquer.

Le 2^e groupe, franco-anglais, avait été désigné pour effectuer une reconnaissance sur l'une des îles anglo-normandes, et si possible, ramener un prisonnier. Le début de l'opération se passa bien. Le débarquement eut lieu sans incident, et le passage des premières défenses allemandes, des barbelés rouillés, sans bruit. Tous les détails nécessaires pour vérifier les renseignements déjà connus étaient con-

trôlés au fur et à mesure de l'avance. Pendant leur progression, ils rencontrèrent une ferme, et y entrèrent : ils furent accueillis à coups de chaînes et de balais par les habitants, terrifiés par l'aspect de ces visages barbouillés ; ils eurent beaucoup de mal à les convaincre qu'ils n'étaient que d'innocents commandos, et non des cambrioleurs ou des bandits.

Tout à coup une rafale de mitrailleuse balaya la nuit : peut-être un reflet avait-il donné l'alarme, un cadran de montre lumineux peut-être. Le capitaine anglais tomba mortellement touché, deux des Français furent légèrement blessés, le tir cessa et la retraite s'organisa en bon ordre. Les projecteurs illuminaient les rochers au moment où les canots regagnaient sans encombre le M.T.B. qui devait ramener les raiders en Angleterre.

La note comique de ces opérations devait être donnée par un raid confié à un officier des Equipages, envoyé à quelques kilomètres de sa maison, dans une petite crique qui devait être illustrée six mois plus tard par des violents combats. Il était accompagné d'une équipe solide et son opération était considérée comme facile, aucune défense n'étant signalée dans ce secteur. Le débarquement eut lieu sans peine et le barrage anti-chars qui devait être repéré se devinait dans l'ombre. A ce moment, un projecteur s'alluma et vint éclairer le groupe et l'embarcation, puis un autre à côté, et de nouveaux faisceaux lumineux à droite et à gauche. Surpris les six hommes s'étaient arrêtés en pleine lumière, voyant les moindres détails des défenses anti-chars en dents de lion, à quelques dizaines de mètres d'eux. Aucun coup de feu. L'officier s'avança, suivi du groupe, comme à l'exercice. Arrivé à la première dent, il sortit un mètre de sa poche, en prit exactement la dimension, il estima rapidement la distance entre les bornes, et poussa une incursion à l'intérieur, essayant en vain de se repérer, et poursuivi par les aboiements des chiens de ferme, mais sans rencontrer d'Allemands. Il réembarqua sans qu'aucun coup de feu ne partit de la berge. Au retour, un examen attentif prouva que le groupe s'était trompé de crique (c'est chose facile si l'on songe aux causes d'erreurs possibles) et avait abordé à 3 kilomètres de son objectif, dans un lieu très défendu et comptant de forts contingents de Waffen S.S. dans le village. Le manque de réaction des Allemands n'est toujours pas expliqué ; on pense que le groupe ne dut son salut qu'à une méprise des Allemands, qui le prirent pour un contingent spécial de leurs troupes en exercice.

Le 25 décembre, sous la direction d'un sergent, un groupe de six hommes avait été lâché dans un ilot du groupe anglo-normand fortement tenu par une garnison nombreuse. Sa mission était de repérer les champs de mines de défense et le temps de l'opération était limité par le jeu de la lune et de la marée. La nuit du 24 au 25 se passa en reptation et en escalade de falaises. Quelques minutes avant le moment de se rembarquer, une caisse fut repérée sur le sable au pied d'une falaise ; prise et rapportée, elle contenait 500 détonateurs de Teller Mines ; un champ se préparait par là. Dans la nuit du 27 au 28, notre groupe repartit, et plus heureux que la nuit précédente, réussit à prendre pied sur le haut de la falaise, il progressait vers l'intérieur, quand un des hommes toucha sans doute du pied l'antenne d'une S. Mine et la nuit fut éclairée d'une douzaine d'explosions en cercle dont le groupe était à peu près le centre ; autant de S. Mines, ces petits pots de fonte qui sautent à 1 m. 20 du sol pour exploser en projetant 380 billes d'acier horizontalement, se déclanchèrent. Quelques râles, et le silence et la nuit.

Aucune réaction allemande. Deux hommes étaient morts, tous les autres blessés, à l'exception du chef de raid, seul indemne. Après avoir pris les papiers et les plaques d'identité des morts, il fallut penser au retour et abandonner les deux cadavres disloqués dans les fils barbelés ; les blessés se traînèrent jusqu'au canot et rembarquèrent sans difficulté.

Un autre raid fut plus tragique encore. Débarqué dans la nuit du 24 au 25 décembre, il devait s'enfoncer dans les terres, passer un fossé anti-chars et contourner un poste de garde ennemi. Tout au début alla bien. Les neuf hommes quittèrent la M.T.B. ; une heure plus tard le canot revient, six hommes étaient à terre. Le canot, malmené à l'accostage, avait besoin d'être revisé ; ce fut rapi-



dement fait ; le canot repartit vers la terre pour reprendre le groupe et le radio resta sur le bateau. A l'heure prévue pour le retour, personne ; puis des fusées-signaux furent aperçues et au moment où l'aube commençait à poindre, un nageur épuisé coula à moins de 5 mètres de la M.T.B. qui s'était approchée si près de la côte qu'elle toucha le fond et faillit s'échouer. Dans les nuits suivantes, la M.T.B. croisa au large sans apercevoir aucun signal. Ce raid eut son épilogue à la Libération. Quatre hommes rejoignirent l'Unité ; l'un d'eux était rentré chez lui, le second était sergent-instructeur des F.F.I. bretons ; le troisième, pris, janvier 1944 par une filière d'aviateurs, avait été capturé à Paris et passa six mois à Fresnes sans qu'on se doutât jamais de son identité. Le quatrième re-

joignit le maquis de Haute-Savoie, fut pris et déporté. Le sous-officier chef de groupe, bon nageur, avait récolté tous les renseignements demandés et avait voulu rejoindre la M.T.B. à la nage, le canot ayant coulé en touchant terre au second voyage.

Cinq opérations de la série « Hardtack » ne purent être menées à bien dans la nuit de Noël et celles qui suivirent. Malgré le bon travail de préparation quatre furent annulées, et l'on ne put juger à l'œuvre la fameuse équipe qui devait détecter un champ de mines, et fut anéantie quelques dizaines de fois dans le champ d'entraînement heureusement moins dangereux. La journée de Noël se passa comme elle peut être dans un petit groupe militaire où tous se connaissent, attristée par la nouvelle de la perte de l'équipe qui avait opéré la veille, mais à midi, suivant la coutume anglaise, les officiers, y compris le Colonel, servirent leurs hommes à table et firent la vaisselle.

Seul un groupe, restait en ligne pour un débarquement en Belgique, jugé nécessaire. Après des péripéties multiples, où les canons de Calais dirent leur mot, l'équipe la plus hétéroclite du Commando français, puisqu'elle comprenait un Américain, un Luxembourgeois et un Hongrois, ne put partir qu'en février et se heurta à 100 mètres du rivage à un bateau patrouilleur allemand qui lui sauva la vie en l'obligeant à rebrousser chemin ; en effet, une tempête éclata 20 minutes après son retour à la M.T.B.

Une des opérations annulées était celle du Capitaine TREPEL, commandant et fondateur de la 8^e troupe. Il insista tant, qu'on lui confia une opération sur laquelle plusieurs groupes britanniques avaient déjà échoué. Il fut mis à terre sans encombre avec une équipe de six hommes triés sur le volet, dont un ancien légionnaire, et un autre qui avait été pendant deux ans prisonnier des Vichystes à la Martinique, avec des hommes enfin qui savaient ce qu'on attendait d'eux. Puis plus rien, la nuit se referma, le canot regagna la M.T.B. à l'aube sans avoir découvert les membres du groupe. Ce n'est que deux ans plus tard que leurs cadavres furent retrouvés. Ils avaient été interrogés et torturés.

**

Et voilà terminée l'histoire de Noël des hommes du N° 10 Commando en 1943, telle qu'elle se présente à la mémoire des survivants, quand ils ferment les yeux et pensent.

Et tant qu'il en restera un de vivant, Noël pour lui sera chargé de souvenirs ; où qu'il se trouve, il verra la figure barbouillée de pâte noire de ceux qui ne sont pas revenus, ses camarades dont il est seul à se souvenir.

Maurice CHAUVET.

**Votre premier devoir envers l'Association
est de payer votre cotisation...
... L'avez-vous fait ?**

Les cotisations sont à adresser dans les 3 premiers mois de l'année au siège central C. C. P. PARIS 5.126-45.

Le montant pour 1948 en est fixé à :

**300 francs pour la France et l'Union Française
500 francs pour l'étranger.**

L'abonnement à la Revue est compris dans la cotisation.

LA SITUATION INTERNATIONALE

par Jean MASSIP

Tout a été dit sur les causes de l'échec de la Conférence de Londres où les Quatre Grands avaient remis sur le métier les problèmes allemand et autrichien. En bref, leur inaptitude à les résoudre résulte essentiellement du conflit des ambitions russes et américaines conjugué avec l'antagonisme des idéologies occidentale et orientale. Et leur faillite avouée a fait reconnaître officiellement ce fait déjà enregistré par beaucoup d'observateurs que l'Europe et le Monde sont divisés en deux blocs rivaux et hostiles.

Il suffit de jeter un regard rapide sur ce qui se passe en Allemagne, dans les Balkans et en Asie pour que cette réalité apparaisse avec tous ses dangers.

En Allemagne, les Anglo-Saxons ont entrepris de parfaire l'organisation de la bizonie. Ils ont réuni à Francfort les chefs de gouvernement de l'Allemagne occidentale et les représentants du Conseil économique et fait adopter une série de mesures qui tendent à donner à l'administration de la bizonie une plus grande cohésion. Il y aura deux chambres élues — la première, par les Parlements, et la seconde, par les gouvernements des Etats — et un Conseil exécutif composé des six présidents des agences économiques régionales. C'est ce Conseil qui, sous la direction d'un président sans portefeuille, formera une manière de gouvernement. Les compétences des chambres et du gouvernement sont essentiellement d'ordre économique.

En matière financière, elles sont très limitées et le Gouvernement ne disposera d'aucune force de police allemande pour faire exécuter ses décisions. Ces dispositions visent manifestement à établir que les Anglo-Saxons, respectant les principes du fédéralisme, n'ont pas voulu créer un état unifié de l'Allemagne occidentale et se préoccupent de laisser la porte ouverte à l'établissement d'une unité économique de toute l'Allemagne dans le cadre fédéral.

Mais les Russes ont interprété l'accord de Francfort d'une manière tout autre. Ils ont voulu y voir une mesure destinée à préparer le partage définitif de l'Allemagne. La radio et la Presse soviétiques ont accusé les Anglo-Saxons de vouloir démembrer le Reich, en violation de l'accord de Potsdam. Le Kremlin prépare de toute évidence, une riposte que révélera sans doute la prochaine réunion du Conseil de Contrôle allié de Berlin dont les délibérations paraissent devoir être décisives.

Les quatre Commandants en Chef qui ont la charge de gouverner l'Allemagne occupée vont s'y trouver de nouveau réunis pour examiner un plan comportant la création d'une monnaie commune aux quatre zones, l'arrêt de l'inflation et l'assainissement des finances.

Si le représentant soviétique a reçu des instructions lui permettant de poursuivre la collaboration sur ce plan, le Conseil de Contrôle continuera à fonctionner. S'il se refuse à discuter une réforme monétaire applicable aux quatre zones, la rupture sera consommée.

La découverte d'un plan de sabotage de la Ruhr donnerait à penser que les Russes ont intérêt à prolonger la situation actuelle qui leur permet de développer leur propagande dans le bassin industriel de la bizonie où le communisme a d'anciennes racines. Mais il se peut aussi qu'on juge à Moscou que l'heure est venue de créer un Gouver-

nement soviétique dans la zone orientale dont la bolchevisation est presque achevée et de faire de celle-ci un nouvel état satellite. Et dans ce cas, ils inviteraient croit-on les Alliés à quitter Berlin en faisant valoir que l'organisme quadripartite au sein duquel s'est poursuivie en Allemagne, depuis l'Armistice, la collaboration alliée n'a plus d'objet. Or, il est peu probable que les trois autres puissances acceptent de se retirer de Berlin. C'est dire à quel point l'avenir est gros d'incertitudes.

Il ne l'est pas moins si on considère ce qui vient de se passer dans les Balkans où nous avons vu se constituer un réseau serré d'alliances unissant Belgrade, Bucarest, Budapest, Sofia et Tirana; se développer une manœuvre qui a contraint à l'abdication le roi Michel de Roumanie, dernier obstacle à une amalgamation balkanique sous tutelle moscovite, et proclamer la formation, par le Général MARKOS, d'un gouvernement insurrectionnel en Grèce.

Trois ordres de faits qui s'insèrent dans le plan stratégique conçu par Moscou pour sa politique d'accès à la Méditerranée. C'est contre la Grèce qui a refusé de se souder au bloc oriental qu'est dirigée, au premier degré, cette politique.

Il s'agit de créer un état de choses fournissant aux états limitrophes un prétexte pour intervenir dans la guerre civile qui déchire ce pays. D'où la création d'un second gouvernement que, selon certaines rumeurs, l'Albanie et la Bulgarie qui n'entretennent pas des rapports diplomatiques avec Athènes s'approprieraient à reconnaître.

Mais voici que les Américains et les Anglais ont pris les devants en avertissant les états limitrophes de la Grèce qu'une telle reconnaissance constituerait une violation de la Charte des Nations Unies et aurait de graves conséquences internationales; que les Etats-Unis ont envoyé des fusiliers marins en Méditerranée; qu'une escadre américaine comprenant le porte-avions « Midway », trois croiseurs légers et plusieurs bâtiments légers se livre à des exercices d'entraînement dans les eaux italiennes et grecques; que Washington envisage d'accroître son assistance à la Grèce et de l'étendre au domaine militaire; et qu'enfin la Commission internationale de contrôle qui se trouve à Salonique laisse entendre que le cours des événements peut la conduire à demander la convocation d'une Assemblée Spéciale de l'O.N.U.

Le gouvernement de Moscou s'est abstenu jusqu'ici de préciser publiquement sa position. Mais nul ne s'y est trompé. C'est à lui qu'étaient destinés les avertissements adressés à ses satellites.

Le gouvernement MARKOS n'a pas réussi jusqu'ici à se donner une capitale. Son offensive contre Konitza a échoué. L'affaire en est là.

Il faut prévoir d'autres développements, car ce qui se passe en Grèce n'est pas une simple guerre civile. C'est un épisode — le plus dangereux peut-être à cette heure — du conflit qui oppose l'U.R.S.S. aux Etats-Unis et dont on trouve d'autres manifestations alarmantes en Perse, en Chine et en Corée.

Jean MASSIP.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

De nombreux camarades nous informent qu'ils désireraient connaître le nombre des F. F. L. résidant dans leur département, leur colonie, etc.

Dans le but de leur donner satisfaction, nous publions ci-dessous la répartition géographique de nos membres au 1^{er} Janvier 1948.

Nous avons jugé intéressant de mentionner également le nombre de nos membres au 1^{er} Janvier 1947.

La comparaison avec celui d'aujourd'hui permettra mieux qu'un long exposé de se rendre compte du magnifique essor pris par certaines de nos sections.

FRANCE METROPOLITAINE

	Au 1 ^{er} janv. 1947	Au 1 ^{er} janv. 1948	Au 1 ^{er} janv. 1947	Au 1 ^{er} janv. 1948
Ille-et-Vilaine			190	263
Indre			20	27
Indre-et-Loire			42	62
Isère			76	78
Jura			14	15
Landes			39	50
Loire			42	38
Loire (Haute)			4	6
Loire-Inférieure			164	190
Loir-et-Cher			14	19
Loiret			24	29
Lot			7	8
Lot-et-Garonne			34	58
Lozère			1	3
Maine-et-Loire			51	69
Manche			179	194
Marne			44	68
Marne (Haute)			15	19
Mayenne			15	15
Meurthe-et-Moselle			73	95
Meuse			14	19
Morbihan			281	360
Moselle			80	106
Nièvre			21	18
Nord			178	301
Oise			42	39
Orne			26	55
Pas-de-Calais			119	217
Puy-de-Dôme			22	42
Pyrénées (Basses)			93	112
Pyrénées (Hautes)			26	42
Pyrénées-Orientales			47	61
Rhin (Bas)			105	132
Rhin (Haut)			73	86
Rhône			117	142
Saône			2	—
Saône (Haute)			20	29
Saône-et-Loire			32	33
Région parisienne (Seine, S.-et-O., S.-et-M.)	4.130	5.238		
Ain	24	38		
Aisne	46	54		
Allier	23	23		
Alpes (Basses)	4	7		
Alpes (Hautes)	12	16		
Alpes-Maritimes	158	198		
Ardèche	11	12		
Ardennes	24	37		
Ariège	9	12		
Aube	20	27		
Aude	23	26		
Aveyron	6	11		
Bouches-du-Rhône	579	879		
Calvados	78	89		
Cantal	2	5		
Charente	35	47		
Charente-Maritime	107	135		
Cher	19	25		
Corrèze	12	18		
Corse	52	63		
Côte-d'Or	57	64		
Côtes-du-Nord	554	628		
Creuse	7	10		
Deux-Sèvres	13	15		
Dordogne	33	43		
Doubs	42	49		
Drôme	22	20		
Eure	46	48		
Eure-et-Loir	24	28		
Finistère	1.356	1.473		
Gard	28	43		
Garonne (Haute)	98	137		
Gers	13	14		
Gironde	243	302		
Hérault	39	54		

Au 1^{er} janv. 1947 Au 1^{er} janv. 1949

Sarthe	50	59
Savoie	15	20
Savoie (Haute)	40	47
Seine-Inférieure	370	518
Somme	42	58
Tarn	23	31
Tarn-et-Garonne	21	29
Territoire-de-Belfort	22	31
Var	173	361
Vaucluse	24	42
Vendée	29	34
Vienne	26	30
Vienne (Haute)	14	19
Vosges	54	72
Yonne	9	14
Totaux...	11.207	14.353

UNION FRANÇAISE

Algérie {	Alger	274	452
	Constantine	35	82
	Oran	65	167
Cameroun	183	271	
Côte d'Ivoire	84	162	
Côte Française des Somalis ..	6	25	
Dahomey	3	25	
Gabon	95	122	
Guadeloupe	29	31	
Guinée Française	16	64	
Guyane	2	2	
Inde Française	110	132	
Indochine (I)	105	296	
Madagascar	140	221	
Maroc et Tanger	262	378	
Martinique	27	62	
Moyen Congo	216	398	
Niger	22	95	
Nouvelle Calédonie	184	198	
Oubangui	75	146	
Réunion (Iles de la)	9	10	
Saint-Pierre et Miquelon (Iles de)	172	377	
Sénégal et Mauritanie	154	273	
Soudan Français	7	28	
Tahiti	223	383	
Tchad	108	151	
Togo	3	25	
Tunisie	503	823	
Totaux...	3.112	5.399	

(1) Corps expéditionnaire. — Ce chiffre est approximatif : de nombreux membres étant inscrits à un secteur postal.

ETRANGER

	Au 1 ^{er} janv. 1947	Au 1 ^{er} janv. 1948
Afrique du Sud	7	12
Allemagne (Troupes d'occupation)	21	54
Angleterre	177	250
Argentine	21	24
Australie	44	52
Autriche (Troupes d'occupation)	2	4
Belgique	32	90
Bésil	13	235
Bulgarie	2	2
Canada	19	103
Ceylan (Ile)	15	15
Chili	13	113
Chine	46	56
Colombie	6	6
Congo Belge	18	59
Cuba	1	1
Egypte	74	352
Equateur	1	1
Espagne	3	1
Etats-Unis	149	190
Ethiopie	3	9
Gold-Coast	2	32
Grèce	5	14
Guatemala	5	5
Indes Britanniques	9	21
Indes Néerlandaises	2	2
Iran	1	3
Islande	2	2
Jersey (Iles)	3	3
Liban et Syrie	205	293
Luxembourg	4	5
Malaisie	4	10
Maurice (Iles)	4	4
Mexique	6	19
Monte-Carlo	2	9
Mozambique	1	1
Norvège	2	2
Palestine	9	12
Panama	2	5
Pérou	1	2
Philippines	25	25
Pologne	3	3
Porto-Rico	1	7
Portugal	5	6
Suisse	8	10
Tchécoslovaquie	18	19
Turquie	66	66
Uruguay	31	31
Vénézuéla	3	7
Totaux	1.096	2.247

A NOS ADHERENTS

Dans notre numéro de janvier nous vous avons rappelé l'organisation de l'Association et des services au siège central.

Nous vous rappelons aujourd'hui les consignes des différents services. En tenant compte de ce petit aide-mémoire, vous épargnez au siège une grande correspondance, une économie de temps et de frais généraux :

— au lieu d'écrire au siège central directement, nous conseillons aux membres de passer par la Section locale qui dans la majorité des cas peut répondre immédiatement ;

— n'oubliez pas dans vos correspondances de rappeler votre numéro de carte ;

— communiquez vos changements d'adresse (orthographe en capitales) ;

— joignez un timbre pour réponse à vos correspondances ;

— l'Association étant un organisme privé ne peut délivrer de pièces officielles ; pour tout papier ou copie de pièces, s'adresser à l'organe central F.F.L., 2, avenue de Saxe ;

— le « diplôme du Général DE GAULLE » ne doit pas être confondu avec le diplôme de la Médaille des Services dans la France Libre. Il doit être demandé à l'avenue de Saxe ;

— la carte d'identité F.F.L., les avantages spéciaux, pécule, décorations, etc., doivent être demandés à l'avenue de Saxe ;

— l'envoi du diplôme de la Médaille F.F.L. se fait au fur et à mesure de l'établissement par le service du fichier et suivant les numéros de carte de l'Association. Il est inutile d'en réclamer l'envoi. Nous en sommes à la date du 1^{er} février au n° 10.000, la cadence d'envoi est de 2.500 par mois.

ADMISSIONS

Joignez à la demande d'admission une copie certifiée conforme de votre acte d'engagement, ou de toute pièce pouvant justifier la qualité de Français Libre.

Faites passer les demandes par la Section locale qui précisera sur un petit papillon que telle ou telle pièce a été présentée.

Les Sections devront indiquer les pièces qui ont été présentées (pay-book, carte d'identité F.F.L., acte d'engagement, état signalétique) :

— indiquer si les déclarations n'ont pu être vérifiées ;

— mettre un avis particulièrement pour les cas litigieux ;

— bien orthographier les noms (en capitales de préférence) du candidat et de son adresse.

PENSIONS

Au point de vue renseignements militaires, seul le Service des pensions fonctionne en propre pour l'Association. Il est nécessaire cependant de préciser que nous ne servons que d'intermédiaire et que ce n'est pas notre Service qui liquide les questions. Nous fonctionnons comme organe de renseignements et d'intervention.

Le Service des Pensions vous demande de vous souvenir des points suivants :

A. — Pour le recensement des familles victimes de guerre en vue de l'attribution après enquête de secours aux familles les plus nécessiteuses (veuves, orphelins de père et mère, ascendants, mutilés à plus de 50 %) :

1° Remplir très exactement et très lisiblement et nous envoyer par l'intermédiaire de la Section locale la formule (Bulletin de renseignements) que vous trouverez au siège de nos Sections locales ou que nous vous enverrons sur demande ;

2° Indiquer très exactement l'adresse et surtout nous prévenir des changements d'adresse. Indiquer également le numéro de la carte de membre de l'Association ;

3° Au reçu des titres de pension, nous faire connaître le numéro des titres, la date d'effet et le montant annuel ;

4° Les familles victimes de guerre déjà recensées sont nombreuses, leur répartition sur le territoire très diluée et les enquêtes à effectuer demandent un certain temps.

B. — Pour tous renseignements concernant les pensions (ancienneté, invalidité, veuves, ascendants, etc.) et pour faciliter notre intervention, le cas échéant :

1° Joindre à la demande un résumé succinct des services militaires ou civils effectués, date, lieu et nature des blessures, établissements hospitaliers fréquentés, décision, date et lieu de la Commission de réforme, etc. ;

2° Indiquer la date de dépôt du dossier, ainsi que l'organe administratif qui en a pris la charge. Si possible, donner le numéro et date de transmission du dossier à l'organe supérieur ;

3° Si des titres ont été reçus, indiquer numéro, date d'effet et montant annuel.

C. — Pour tous renseignements d'ordre administratif (militaire ou civil) :

1° Bien préciser le but de la demande ;

2° Présenter très exactement la situation à examiner ;

3° Indiquer les opérations déjà entreprises par le demandeur et les solutions déjà réalisées.

D. — Chaque sujet doit être traité sur une feuille séparée. Joindre un timbre pour la réponse.

E. — Les questions à traiter par le Service des Pensions sont très nombreuses et nos camarades ne doivent pas s'étonner du retard mis parfois pour leur répondre. Ce retard est imputable aux causes ci-après :

— le Service ne comprend qu'une seule personne ;

— les Ministères et autres organes ne répondent pas toujours d'une façon accélérée et bien des fois, il faut confirmer notre première intervention ;

— nos interventions se font surtout par correspondance ; des démarches ne sont entreprises que pour les cas graves et particulièrement importants.

RECLASSEMENT

Le Service de Reclassement vous rappelle que pour formuler une demande de reclassement, il vous faut remplir le questionnaire fourni par ce Service, ou, pour les personnes de la province, par le délégué.

Afin de permettre au Service intéressé d'agrandir son champ de recherche, il est bon de fournir le plus de renseignements possible sur les capacités manuelles ou intellectuelles aussi bien que sur les situations déjà exercées depuis la démobilisation.

RÉEMPLOI

Ce Service destiné à fournir une situation meilleure aux personnes déjà placées ne doit en aucun cas être confondu avec le Service de Reclassement.

L'attention des délégués doit être attirée tout particulièrement sur ce point, car jusqu'à présent un grand nombre de ces derniers ont fourni des questionnaires de réemploi pour des questions de reclassement.

La personne qui sollicite un réemploi doit demander l'imprimé spécial à ce Service, fournir en plus un *curriculum vitae* excessivement complet et la dernière feuille de paye.

Demande pour entrer dans l'administration

Fournir le double de la lettre adressée au Chef du Personnel de l'Administration choisie.

Demande de mutation ou demande de titularisation

Même procédé.

Ne pas oublier de communiquer à l'Association le résultat de ses interventions, ceci afin :

1° D'éviter un rappel qui ne serait pas toujours bien accueilli ;

2° De savoir si telle intervention peut être renouvelée ;

3° De ne pas encombrer le fichier de reclassement.

LE SERVICE SOCIAL VOUS DEMANDE DE VOUS SOUVENIR DES POINTS SUIVANTS

Il est rappelé que l'aide de l'Association sous quelque forme que ce soit ne peut être accordée qu'aux membres à jour de leur cotisation et qui ont été dispensés après demande faite au Secrétaire général :

1° Pour demander un secours de dépannage, un renseignement ou une démarche, se munir de la carte de l'Association.

Pour toute demande de secours ou de prêt de plus de 1.000 francs, en plus de la carte, apporter : une lettre de demande au Secrétaire général, exposer clairement sa situation à l'assistante ;

2° A toute demande d'aide formulée par écrit, ajouter :

— le numéro de la carte de l'Association de l'intéressé ;

— les références des lettres précédentes ;

3° A compter du début de cette année, le siège central ne se charge plus de fournir des layettes, cette facilité qui

a été donnée au moment où les textiles étaient introuvables n'a plus sa raison d'être.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES INTÉRESSANT LES SECTIONS A L'ÉTRANGER

Tous les Français Libres remplissant les conditions exigées par les statuts de l'A.F.L., membre d'une Section à l'étranger quelle qu'en soit la dénomination, doivent être inscrits au siège de l'Association à Paris et en posséder la carte.

Tenant compte de l'obligation dans laquelle se trouve une Section de l'A.F.L. à l'étranger de se conformer à la juridiction locale en ce qui concerne les statuts et l'appellation du Groupement, le Comité de Direction de l'A.F.L. à Paris demande à tous les délégués de l'étranger d'établir et d'observer un règlement intérieur établissant le statut du Groupement comme Section de l'A.F.L. de Paris.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ADHÉRENTS DES SECTIONS D'OUTRE-MER

Adressez-vous à vos Sections qui possèdent souvent la documentation ou les objets que vous pourriez demander au siège.

Pour vos correspondances, sauf cas tout à fait particulier, faites-les passer par votre Section, qui pourra soit vous répondre directement, soit nous transmettre vos requêtes accompagnées de tous les éléments d'appréciation nécessaires. Il en résultera presque toujours un gain de temps appréciable.

Les lettres des camarades autochtones ont souvent besoin d'une notice explicative, nous comptons sur les Sections pour obtenir des intéressés les précisions indispensables à l'instruction de leurs demandes.

Tenez compte de ces renseignements, vous gagnerez du temps, nous en gagnerons, nous ferons des économies de frais généraux.



PRIX DE VENTE DES MÉDAILLES ET INSIGNES

Par suite des hausses récentes, les prix des médailles et insignes est ainsi fixé à compter du 1^{er} février 1948 :

MÉDAILLES :

L'écran comprenant :

La médaille	} 250 Fr.
La barette	
L'insigne de boutonnière émaillé	
50 cm. ruban boutonnière. .. .	} 30 Fr.
La barette seule	

INSIGNES :

(Membre et Ami)	80 Fr.
-------------------------	--------

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS MÉTROPOLITAINES



INDRE-ET-LOIRE

Dans leur séance du 21 décembre, les membres de la section ont élu un nouveau bureau, composé comme suit :

Président d'Honneur : Lt-Colonel MOREL-DEVILLE ;
Président : M. LITOUT ;
Vice-Président : Mlle Germaine BARTHES ;
Vice-Président : Lt ONNEE ;
Secrétaire : Adjudant BUCHIN ;
Trésorier : M. LACROIX.

La section a établi son siège, 91, rue Jules-Charpentier à Tours.

MARNE

Les membres de la Section de la Marne se sont réunis le 20 décembre et ont constitué leur bureau comme suit :

Président : M. MEYER ;
Vice-Président : Docteur SEIFFERT ;
Trésorier : M. LACOMBE ;
Secrétaires : MM. CRESPPIN et BOILEAU.

Nos camarades ont manifesté l'intention de mettre sur pieds au cours de l'année nouvelle de nombreuses manifestations.

ISERE

Après la démission de l'ancien président, notre camarade Jack QUILLET, un bureau a été constitué comme suit :

Président : M. HALBRONN ;
Secrétaire et Assistante Sociale : Mme HONORE ;
Secrétaire adjoint : M. ZWOJSZCZYK ;
Trésorier : M. MOLLARD ;
Membres du Bureau : MM. THOMAS, MALET, AUBENAS, QUILLET.

Nous espérons vivement que ce nouveau Bureau aura à cœur de continuer le travail ébauché par notre ami QUILLET et qu'il parviendra à stimuler l'ardeur de nos camarades de la région.

PAS-DE-CALAIS

Lens. — L'exposition rétrospective de la France

Libre, qui circule à travers la France connu à LENS un remarquable succès.

Cette exposition organisée dans la vaste salle des fêtes de la place du CANTIN débuta par une brillante inauguration.

Parmi les personnalités, on pouvait noter : M. le Docteur SCHAFFNER, maire de LENS ; M. le Chanoine BEUN, archiprêtre ; MM. Louis ALBERT et Oscar CATTEAU, adjoints ; REVILON, Conseiller municipal ; MERIAUX, Inspecteur primaire ; MAILLY, secrétaire général de la Mairie ; M. LAURENT, Président de la Section ; LICHERE et DORFMANN, organisateurs de l'exposition.

M. le Chanoine BEUN, ancien déporté, présente l'exposition qui retrace les luttes des combattants des Forces Françaises Libres. Il indiqua comment cette exposition constituait une excellente leçon de patriotisme et combien il était agréable de se retrouver tous unis dans un commun amour de la France. Enfin, il souhaite que cette union puisse demeurer bien vivace au cœur de tous les Français, quelles que soient les circonstances difficiles que nous puissions traverser.

Au nom de la Municipalité, M. le Docteur SCHAFFNER répondit à l'allocution de M. l'Archiprêtre en disant qu'il était particulièrement heureux de saluer les anciens des Forces Françaises Libres. Il signala qu'un accord avait été conclu, grâce à l'obligeance de M. MERIAUX, Inspecteur Primaire, pour que les plus âgés des enfants des écoles puissent visiter à leur tour cette exposition et, par là même, connaître les sacrifices qui ont été consentis par leurs aînés pour garder la terre de France. M. le Docteur SCHAFFNER indiqua ensuite que la Croix de Lorraine figurant sur tous les tableaux était, pour les Anciens des Forces Françaises Libres, l'emblème et le symbole de la Résistance à l'extérieur. C'est la Croix de Lorraine qui partit du Tchad pour arriver à BERSCHTESGADEN ; c'est elle qui symbolisait le combat sur mer ; elle était peinte sous les ailes d'une escadrille qui est entrée dans l'histoire, et sur les chars qui consommèrent la défaite de l'ennemi. Enfin et surtout, c'est sous la Croix de Lorraine, qui représentait pour eux la France, qu'ont été ensevelis des milliers de jeunes Français qui avaient été jusqu'au sacrifice de leur vie.

Tous les assistants, après avoir applaudi chaleureusement M. le MAIRE, visitèrent ensuite l'exposition. De vastes fresques rappelant la lutte acharnée des F.F.L., depuis 1940, où nous n'étions qu'une poignée, jusqu'à la victoire dont nous n'avions jamais douté. Des photographies saisissantes rappellent ces faits d'armes et les visiteurs furent particulièrement heureux de voir des souvenirs de Lensois, anciens des F.F.L.

SECTIONS D'OUTRE-MER



AFRIQUE DU NORD

La mission en Algérie, en Tunisie et au Maroc d'une de nos assistantes sociales vient de se terminer à la satisfaction de nos sections locales, heureuses de mesurer ainsi l'intérêt que porte notre siège central à leurs membres les plus défavorisés.

Ses enquêtes terminées, Mlle DUMENY vient, en effet, de regagner Paris, rapportant à notre service social les renseignements qui nous permettront d'aider le plus efficacement nos veuves, orphelins, mutilés et ascendants d'Afrique du Nord.

Nous n'aurions pas voulu mentionner les heureux effets de cette tournée, sans remercier ici les Comités de ces sections qui firent tout pour faciliter la mission de notre assistante.

TUNISIE

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée en Tunisie de l'un de nos plus anciens « Free French », l'Amiral GAYRAL qui vient prendre les fonctions de Major-Général à Sidi-Abdallah.

Nous ne doutons pas qu'il trouve auprès de tous nos camarades le meilleur accueil et nous lui souhaitons un excellent séjour dans la Régence.

Remercions-le aussi de nous avoir proposé de s'intéresser à la vie de notre Section tunisienne qui trouvera en lui un appui des plus sûrs.

SOUSSE

Toujours entraînée par notre infatigable camarade TCHERNIACK, notre Section de Sousse déploie une activité remarquable.

Comprenant maintenant 110 membres, elle a su s'acquitter avec bonheur de son rôle social durant l'année écoulée.

Dernièrement, un local aménagé de concert avec les Anciens Combattants, a été ouvert qui portera le nom du Général LECLERC.

Pour cette année enfin, nos camarades espèrent « réaliser » sur le plan financier et apporter ainsi à notre siège des fonds qui nous sont tant nécessaires pour l'accomplissement de notre œuvre de solidarité.

MAROC

Le 9 novembre se tenait à Casablanca une réunion du Comité directeur du Groupe du Maroc qui procédait à quelques modifications dans l'organisation

intérieure du Groupe. C'est ainsi que le Comité directeur suivant était constitué :

Président : Intendant général DUPIN ;
Vice-Présidents : Commandant CAU, M. LAMOUR ;
Trésorier-Général : M. KOKELAERE ;
Trésorier-Adjoint : M. FELZINGERR ;
Secrétaire général : M. GRAPIN ;
Secrétaire adjoint : M. REITZER ;
Membre : M. BRUNIN.

Nous sommes heureux de saluer ce nouveau Comité qui, nous l'espérons, saura mener à bien la tâche qui attend encore notre Association dans le Protectorat.

Rabat. — Nous ne voulons pour preuve de l'intérêt et de la satisfaction causés par la visite de Mlle DUMENY à notre Section de Rabat que les termes mêmes du rapport que nous a adressé l'Intendant Général DUPIN.

« Nous venons d'avoir la visite de Mlle DUMENY qui a terminé sa tournée marocaine par Rabat où elle est demeurée les 27 décembre après-midi et le dimanche 28 décembre.

» Cette visite a coïncidé avec un apéritif de la Section de Rabat à l'occasion de Noël et avec l'arbre de Noël organisé par la Section ; cela nous a permis de faire un peu de propagande autour de notre Association.

» Les journaux n'ont pas manqué de signaler cette manifestation, mettant même en relief l'effort social entrepris par l'Association.

» De plus, ce premier essai de propagande par la Radio semble avoir été d'un bon effet. »

L'apéritif offert par la Section avait réuni dans les salons de « Tout Va Bien », un grand nombre de camarades F.F.L., autour de l'Intendant Général DUPIN, du Commandant BUIS et de MM. GRAPIN et PASCOUET, membres du Comité.

On notait également la présence de M. MAR-CHAL, Ambassadeur de France, du Médecin général REILLINGER du Colonel de RANCOURT, de M. MASSA, Directeur de Radio-Maroc, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Après que l'Intendant Général DUPIN eût évoqué l'action des Français Libres et l'œuvre de leur association créée à la fin de la guerre, Mlle DUMENY exposa l'effort social que nous avons entrepris. Elle accorda même une interview au Journal « La Vigie Marocaine ».

Le soir, à 16 heures, dans les mêmes salons du « Tout Va Bien », un superbe arbre de Noël avait attiré plus de soixante enfants, auquel un succulent goûter fut servi.

Puis le Père Noël apparut et procéda à la distribution de magnifiques jouets et cadeaux qui firent la joie de tous.

Félicitons ici les organisateurs de ces petites fêtes

de famille dont la parfaite réussite vint récompenser les louables efforts.

Mais, donnons plutôt en conclusion, celle même de l'Intendant Général DUPIN dans son rapport :

« Disons que la visite de notre assistante sociale a été très utile. En même temps qu'elle nous a apporté un peu de l'active atmosphère du Rond-Point, elle nous a donné aussi quelques indications non négligeables et inspiré quelques moyens d'action. »

A. O. F.

SOUDAN

Le Médecin-Colonel VERNIER, actif Président de notre Section Soudanaise, nous a annoncé l'envoi de colis pour notre service social ; nous l'en remercions vivement.

Nous apprenons en dernière minute, au moment de mettre sous presse, que le bénéfice total réalisé à Bamako lors des fêtes de fin d'année s'élève à 200.000 francs C.F.A.

Nous tenons à en féliciter et à en remercier encore le Médecin-Lieutenant-Colonel VERNIER, et avec lui tous nos amis, qui ont largement contribué à ce succès :

MM. RAYNAUD, Administrateur, Maire, vieux Free French du Cameroun ; CROIZET, PICARD, MURATTI pour Bamako, VERDIER pour Gao.

Nous voulons également remercier la population soudanaise, venue nombreuse à la soirée du 6 décembre, qui, par sa générosité, a permis la réussite de cette belle journée.

COTE-D'IVOIRE

Le 4 janvier s'est tenue l'Assemblée générale de nos adhérents de la Côte-d'Ivoire.

Nous ne possédons pas encore le compte rendu de cette réunion, que nous relaterons dans notre prochain numéro.

HAUTE-VOLTA

La récente refonte administrative qui rétablit la Haute-Volta dans son statut de colonie, a, du même coup, entraîné la création d'une nouvelle section de l'Association, qui a son siège à Bobo Dioulasso.

Réunis le 28 novembre, en présence du Colonel GARDET en tournée d'inspection, nos camarades, au nombre d'une cinquantaine, ont élus le bureau suivant :

Président : Chef d'Escadron DUBOIS.
Membre d'Honneur M. ROUVILLOIS, Administrateur des Colonies.

Membres : Lieutenant BRIARD, M. BEMATO-GOMA, M. LECAREUX.

Trésorier : Sergent-Chef DUMONT.

Secrétaire : Sergent LECARO.

Avec la création prochaine de sous-section à Ouagadougou et Dedougou, notre Section de Haute-Volta se montrera certainement très active.

On se souvient, en effet, des excellents résultats obtenus à Ouagadougou et Bobo, lors des fêtes du 18 juin.

Qu'ils nous soient une raison d'espérer de l'avenir de cette nouvelle section.

NIGER

Après avoir été longtemps sans nouvelles de nos camarades du Niger, nous venons d'apprendre la formation d'un nouveau Comité qui a vu le jour le 2 décembre dernier à Niamey.

Nos camarades ont élu à l'unanimité le bureau suivant :

Président : Médecin, Commandant DUVEY.

Trésorier : Adjudant GROS.

Secrétaire : Adjudant-Chef ROUSSEAU.

En même temps, nous recevions un compte rendu sur les fêtes du 18 juin que nous avons tenu à publier, aussi tardif qu'il puisse paraître.

« La matinée du 18 fut consacrée aux cérémonies officielles en présence de toutes les autorités civiles et militaires. A cette occasion le Général RAYNAL, rappela l'appel du Général de GAULLE. »

» Le soir, en présence du Gouverneur et du Général, une foule nombreuse se pressait à l'Hôtel de la Transaharienne où une soirée dansante, fort réussie, était donnée par notre Section. »

Et maintenant qu'après un long intérim, celle-ci se voit à nouveau doter d'un bureau, nous espérons la voir reprendre l'essor initial qu'avait si bien su lui insuffler notre camarade PIOZIN.

A. E. F.

OUBANGUI

Nous sommes heureux d'annoncer la formation du nouveau Comité de la Section de Bangui, qui a été élu lors de l'Assemblée générale du 9 novembre dernier.

En voici la composition :

Président d'honneur : M. LACOUR, Secrétaire Général du Gouvernement.

Vice-Présidents d'honneur : Colonel NOEL, commandant l'Aviation ; Lieutenant-Colonel TOULET, commandant militaire.

Président : M. AUDIER.

Vice-Présidents : MM. LUCIANI et MABILLE.

Secrétaires : MMmes BIGLE, BERTHOUD.

Membres : MM. BLAN, HUBSCHWERLEIN, JOUANIC, LOURDES et REMOND.

De plus, nous pouvons annoncer la création d'une sous-section à Bouar.

Nous tenons, à cette occasion, à remercier M. Yves BEAN, ancien délégué de l'Association pour l'Oubangui, d'avoir su, par son actif dévouement, mener à bien la tâche que nous lui avons confiée.

INDOCHINE

Tourane. — Nous sommes heureux d'annoncer que notre camarade PAILLERET (ex-2^e D.B.) a bien voulu accepter de rassembler les F. F. L. du Centre-Annam dans une sous-section qui aura son siège à Tourane.

Nous invitons tous nos camarades à répondre à son appel et souhaitons prospérité à ce nouveau noyau.

Nous rappelons l'adresse de M. PAILLERET : Compagnie Shell Tourane.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Nous avons plaisir à dire ici que, grâce aux efforts de notre camarade PANNETIER et à ceux du Comité de la Section Néo-Calédonienne, les résultats des fêtes organisées le 18 juin à Nouméa ont été très brillants.

Mais déjà nos camarades pensent au 18 juin prochain, pour lequel ils ont formé de grands projets.

Nous ne pouvons que les féliciter de leur activité qui, nous en sommes sûrs, ne fera que s'accroître lorsque la section groupera les 2.000 membres sur lesquels elle compte.

MARTINIQUE

Le 15 octobre, à 18 heures, se tenait à la Mutualité la seconde Assemblée générale des Membres de la Section A.F.L. Martiniquaise.

Après que M. JOSA eût retracé l'activité de la Section depuis sa création et annoncé son prochain départ pour la France, l'Assemblée procéda à l'élection du nouveau Comité dont la composition est la suivante :

Président : M. MONTAGNE ;
Vice-Présidents : MM. GOLDER et PINELLI ;
Secrétaire : M. THALY ;
Trésorier : M. Jean BAPTISTE ;
Secrétaire-Adjoint : M. GALLION ;
Commissaire aux démarches : M. PLACIDE ;
Commissaire au Service social : M. UCENAY ;
Commissaire à la défense des droits des F. F. L. : M. DOROTHE.

A l'issue de la réunion, un apéritif fut offert en l'honneur du Président sortant, M. JOSA, à qui nos camarades voulurent ainsi prouver leur gratitude pour le dévouement dont il a fait preuve à la tête de leur section.

Nous tenons à y joindre nos propres remerciements et sommes heureux de saluer le nouveau Comité, que tous nos vœux accompagnent dans sa tâche.

GUADELOUPE

Au départ de M. VALLUY pour la métropole, un Comité provisoire de la Section Guadeloupéenne a été formé.

A la tête de ce Comité, nous avons retrouvé avec plaisir le Docteur MAUZE, vieux Free French du Cameroun, au ralliement duquel il contribua largement, et qui succède à M. VALLUY dans les fonctions de délégué de l'Association.

Nous sommes heureux de pouvoir dire ici que le Comité provisoire se montre très actif et nous en remercions, outre le Docteur MAUZE, le Secrétaire général, M. ETIENNE, qui ne ménage pas ses efforts pour développer notre jeune Section.

Ainsi, tant à Pointe-à-Pitre qu'à Basse-Terre, notre Section prend corps et les demandes d'admission nous parviennent nombreuses.

Nos camarades, qui ont déjà trouvé un local pour la Section, ont l'intention de projeter bientôt, au profit de la Section, un film qui leur permettra de trouver les fonds indispensables à leur démarrage.

Nous leur souhaitons le meilleur succès.

MADAGASCAR

Tamatave. — Nous sommes heureux de pouvoir féliciter le Médecin-Commandant Pol THIBAUX et le Comité de la Section de Tamatave, qui nous ont dernièrement fait parvenir 141.022 francs, produit de leurs fêtes du 18 juin.

Majunga. — Nous remercions également M. GIRARD, Président d'honneur de la Section de Tamatave, qui nous a adressé la somme de 25.500 francs, recette réalisée lors de la causerie qu'il avait organisée à Majunga le 18 juin.

REORGANISATION DE NOS SECTIONS METROPOLITAINES

Après deux ans de fonctionnement, il nous est apparu nécessaire de réorganiser nos Sections métropolitaines.

En effet, il n'est pas possible d'établir les mêmes règles pour toutes les Sections, leurs effectifs et leurs activités variant dans des proportions énormes.

Nous avons donc divisé nos Sections en trois catégories :

- I. — Comités départementaux.
- II. — Sections locales.
- III. — Représentants.

Nous exposons brièvement ci-dessous les attributions de chacune de ces catégories :

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Les Comités Départementaux sont désignés par le Comité Directeur en tenant compte à la fois du nombre des F.F.L. résidant dans un département et de l'activité déployée par le Bureau local.

Ces Comités constituent en fait des annexes du siège central avec qui ils sont en liaison étroite.

Ils ont sous leur dépendance directe les Sections ou Sous-Sections fonctionnant dans leur département.

Ces Comités qui, dans la grande majorité fonctionnent parfaitement, sont en mesure de renseigner utilement tous nos membres et nous demandons à ceux-ci de s'y adresser directement.

En particulier, les cotisations doivent être payées au siège de ces Comités.

Nous donnons ci-dessous la liste de nos Comités Départementaux :

ALPES-MARITIMES

Président : Général HUMBLOT.

Secrétaire : Lieutenant CANCEL.

Le Bureau de la Section a été transféré depuis le 1^{er} janvier 1948 au 1^{er} étage du n° 3 de l'avenue Malausséna, à NICE. Une permanence y est assurée tous les jours de 11 h. à 12 h. et le samedi de 16 h. à 18 h. En dehors de ces heures, des rendez-vous peuvent être demandés au Secrétaire de l'Association — lui écrire le cas échéant — à l'adresse suivante :

Lieutenant CANCEL, villa Antoinette
20, avenue Romain-Rolland, NICE.

Sous-Section :

CANNES

BOUCHES-DU-RHONE

Adresser la correspondance à :

M. M. MARIE
Secrétaire de l'A.F.L. Free French Club
15, place Marceau, MARSEILLE.
Téléphone : Colbert 23-86.

Nous rappelons à nos membres que le Club est ouvert à tous et que le meilleur accueil leur y est réservé.

Sous-Section :

ARLES

CHARENTE-MARITIME

Président : M. TILLY
5, rue Henri-IV, LA ROCHELLE.

COTES-DU-NORD

Président : M. le Colonel RAINEVAL
Association des Français Libres
Caserne des Ursulines, SAINT-BRIEUC

Sous-Sections :

Belle-Isle-en-Terre.	Lannion.
Binic.	Paimpol.
Dinan.	Perros-Guirec.
Erquy.	Pleubian.
Etables.	Plouha.
Quingamp.	Tréguier.

HAUTE-GARONNE

Président : M. le Commandant ALLEGRET
89, chemin de Casselardit, TOULOUSE.

LOIRE-INFÉRIEURE

Président : M. CROSNIER
Adresser la correspondance à :
M. GAZEL
Secrétaire de l'A. F. L., 110, boulevard Michelet, NANTES.

MANCHE

Président : M. GREBERT, 57, rue Dom-Pédro,
CHERBOURG.

Sous-Sections :

GRANVILLE

MORBIHAN

Président : M. GOURLAY
Adresser la correspondance à :
Association des Français Libres, Bâtiment D
Gare routière, LORIENT.

Sous-Sections :

FAOUEY, AURAY, VANNES.

SEINE-INFÉRIEURE

Président : M. PELLEN
13, rue Louis-Leprévost, SANVIC.
Permanence tous les dimanches, de 10 à 12 h., Café des Ormeaux, 114, rue Thiers, LE HAVRE.

VAR

Président : Dr. AUGÉ.
Adresser la correspondance à :
M. André CELERIER
Secrétaire de l'A. F. L.
5, boulevard Dauphin, Pont-Neuf, TOULON.

Sous-Section :

FREJUS

SECTIONS LOCALES

Les sections locales regroupent les membres d'un même département, sauf pour quelques régions où les conditions géographiques et les communications rendent nécessaires l'existence de plusieurs sections.

Ces sections sont dirigées par un bureau local élu par les membres de la section. C'est à ces sections que les membres du département doivent payer leur cotisation.

Voici la liste de ces sections au 1^{er} janvier 1948 :

AISNE

Président : M. LOYEUX
à LE HAUCOURT, par SAINT-QUENTIN

CALVADOS

Président : Intendant DALEX
Adresser la correspondance à :
M. René HAUMONT
Secrétaire de l'A. F. L., 232, rue de Bagneux, CAEN

COTE-D'OR

Président : M. DUPUIS
46, rue du Maréchal-Lyautey, DIJON

FINISTERE

Morlaix.
Adresser la correspondance à :
M. LEGUEN
Secrétaire de l'A. F. L., quai de Tréguier.

Quimper.

Président : M. HALLEGUEN
rue Frédéric-le-Guyader.

Douarnenez.

Président M. LERAY, B. P. 56.

Concarneau.

Président : M. YVENOU
Mareyreur,
boulevard Alfred-Guillou.

GIRONDE

Président : M. COUTTIER
Association des Français Libres,
26, rue Constantin, BORDEAUX.

Permanence le deuxième jeudi de chaque mois à partir
de 18 h. 30 au Café « Français », place Pey-Berland.
C.C.P. 1510-37 BORDEAUX.

HERAULT

Président : M. André FABRE
16, rue Dom-Vaissette, MONTPELLIER.

ILLE-ET-VILAINE

Rennes

Président : M. HERMER.
Adresser la correspondance à :
Association des Français Libres, Baraquement 2,
Place de Bretagne.

Saint-Malo.

Président : M. Henri COTTERET
11, rue de Dinan.

INDRE-ET-LOIRE

Président : M. LITOUT
24 bis, rue de la Grosse-Tour, TOURS.

LOT-ET-GARONNE

Président : M. POMAREDE
Adresser la correspondance à :
M. ADIDA
Secrétaire de l'A.F.L.
66, cours Victor-Hugo, AGEN.

MAINE-ET-LOIRE

Président : Capitaine de LAJUDIE
Adresser la correspondance à :
M. BOURSIER Martial,
Secrétaire de l'A.F.L.
10, rue Saint-Aubin, ANGERS

MARNE

Président : M. MEYER
11, boulevard Jamin, REIMS.

HAUTE-MARNE

Président : M. ANDRIOT
12, rue Juvet, CHAUMONT.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Président : M. DURAND
Adresser la correspondance à :
M. MATHIS
Secrétaire de l'A.F.L.
7, rue Saint-Fiacre, NANCY.

MEUSE

Président : M. NEYER
Adresser la correspondance à :
M. Camille SAINT-ANTOINE
Secrétaire de l'A.F.L.
25, rue Saint-Louis, VERDUN,

MOSELLE

Président : M. CAUDERLIER
Adresser la correspondance à :
M. RITZENTHALER
Secrétaire de l'A.F.L.
35, rue Pasteur, METZ.

NORD

Malo-les-Bains

Président : M. PERICHARD
Hôtel Cambrinus, 174, avenue Abont.

Lille.

Président : R. P. FLORENT
155, rue Vinoc-Chocqueel, TOURCOING.

ORNE

Président : M. DREYFOUS-DUCAS
Adresser la correspondance à :
M. LARGERIE, Secrétaire de l'A.F.L.,
1, rue Notre-Dame-de-Lorette, ALENÇON.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne

Président : M. BACKTROG
Adresser la correspondance à :
M. Paul DELATTRE
Secrétaire de l'A.F.L.
54, boulevard de Clocheville.

Calais.

Président : M. BOURGINE
28, rue du Bout-des-Digues.

Lens.

Président : M. Jack BLAISE
Adresser la correspondance à :
M. LICHERE Bernard
Secrétaire de l'A.F.L.
12, Cité Commerciale.

HAUT-RHIN

Mulhouse

Président : M. de BERNARDI
173, rue de Bâle.

BAS-RHIN

Président : M. PESSIOT
Adresser la correspondance à :
Association des Français Libres,
22, faubourg de Pierre, STRASBOURG.

RHONE

Président : M. DESRUE
Adresser la correspondance à :
M. Daniel BOURDE
Secrétaire de l'A.F.L.
23, place Bellecourt, LYON.

SARTHE

Président : M. GAUBERT
2, rue du Levant, LE MANS.

SEINE-INFERIEURE

Fécamp

Président : M. WICKER
17, rue Charles-le-Borgne, FECAMP.

Rouen.

Président : M. Paul DEPREAUX
Adresser la correspondance à :
M. Pierre POUILLARD
Secrétaire de l'A.F.L.
8, rue de Crosne, ROUEN.

SOMME

Président M. MOORE
Adresser la correspondance à :
M. André VION
Secrétaire de l'A.F.L.
40, rue Boucher-de-Perthès, AMIENS.

VAUCLUSE

Président : M. Max CLAMON
9, rue Fontaine-Saint-Jean
VILLENEUVE-LES-AVIGNON (Gard).

VOSGES

Président : M. NETTER
25, place Jeanne-d'Arc, EPINAL

REPRÉSENTANTS

La répartition des F.F.L. que nous publions d'autre part
dans ce numéro ne rend pas possible, dans de nombreux
départements, d'avoir des sections constituées, néanmoins
nous avons tenu, chaque fois que cela était possible, à y
avoir un représentant de notre Association.
Ces représentants qui peuvent éventuellement se faire

aider par un bureau local désigné par les F.F.L. du départe-
ment sont chargés d'assurer la liaison avec les pouvoirs
publics et les organisations locales d'anciens combattants et
de résistants.

Ils représentent l'Association dans les différentes mani-
festations patriotiques.

Nos membres peuvent s'adresser à eux pour obtenir des
renseignements ainsi que pour le paiement de leur cotisa-
tion.

ARDENNES

M. Georges VERGUET
62, rue Gambetta, à CHARLEVILLE.

CANTAL

M. Jacques LEJOLY
37, rue Arsène-Vermenouze, à AURILLAC.

CHARENTE

M. Raphaël ALLOUCH
29, avenue Wilson, à RUELLE.

CORREZE

M. Jacques KAUFMANN
16, rue Gambetta, à BRIVE.

GARD

M. Yves BERTRAND
3, place Robert, à NIMES.

ISERE

M. HALBRONN
4, rue des Bergers, GRENOBLE

LANDES

M. CESCUTI
rue de la Midouze, à MONT-DE-MARSAN.

LOIR-ET-CHER

M. Marcel GUILLEMIN
44, faubourg Saint-Lubin, à VENDOME

MAYENNE

M. Emile BAUDON
9, rue des Etaux, à LAVAL

OISE

M. Jean FORESTIER
40, rue d'Amiens, à BEAUVAIS.

PUY-DE-DOME

M. Roger HERBIN
43, avenue des Thermes, à CHAMALIERES.

BASSES-PYRENEES

M. Loïc RAUFAST
Agence Louis XIV
Place Louis XIV, à SAINT-JEAN-DE-LUZ.

HAUTES-PYRENEES

M. A. HUNAUULT
2, rue Masse, à TARBES.

SAVOIE

M. TRICOIRE
SAINTE-HELENE-DU-LAC.

NOS INFORMATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous rappelons à nos membres que l'Assemblée Générale aura lieu les 6 et 7 Mars 1948 à Paris, amphithéâtre « Richelieu » à la Sorbonne.

HEURES DES SÉANCES

Samedi 6 Mars... .. 15 heures

Dimanche 7 Mars... .. 10 heures

Le Dimanche 7 Mars après-midi aura lieu une visite à notre Maison de Sannois actuellement en cours d'aménagement.

Départ en autobus à 15 heures du Rond Point des Champs-Élysées. S'inscrire au siège de l'Association avant le 1^{er} Mars. Prix du voyage : 100 francs.

AVANTAGES SPECIAUX F.F.L.

Extrait du Journal Officiel du 7 janvier 1948, page 126.)

TARIF DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Jean-Marie BOUVIER-O'COTTEREAU expose à M. le Ministre des Formes Armées que le paiement, à certains démobilisés, ex-F.F.L., d'une indemnité de plusieurs mois de solde et comprenant les allocations familiales, exclut pour eux la possibilité de recevoir ces mêmes allocations de leur futur employeur, pour les mois réglés; qu'il semble, en conséquence, que le paiement doive être effectué sur la base du taux en vigueur au moment du règlement et non sur celui de l'allocation pour la famille ex-taux d'Alger (voir ordonnance n° 45-2028 du 31 août 1945); et demande quel est son avis à ce sujet. Question du 9 décembre 1947.)

Réponse. — L'article 3 de l'ordonnance n° 45-2028 du 31 août 1945 précise que l'allocation unique pour la famille versée, le cas échéant, avec la solde de congé de démobilisation F.F.L. ne peut se cumuler avec les allocations familiales versées par le nouvel employeur au titre d'une activité professionnelle. En application du principe posé par l'article 26 de la loi n° 46-1835 du 22 août 1946 (*Journal Officiel* du 23 août) lorsqu'un allocataire est susceptible de recevoir, soit du chef de son activité, soit de tout autre chef (plusieurs avantages familiaux, les prestations familiales doivent être versées par priorité. En conséquence, l'ancien militaire F.F.L. exerçant une activité professionnelle pendant son congé de démobilisation doit recevoir les prestations familiales par l'intermédiaire de son nouvel employeur, le taux de ces prestations étant celui en vigueur au moment de l'échéance. L'administration militaire ne

peut être tenue de verser l'allocation unique pour la famille qu'au démobilisé qui n'est pas susceptible de recevoir une allocation familiale pendant son congé.

ACQUISITIONS DE TERRAINS

Le décret n° 47-2339 du 16 décembre 1947 (*J. O.* n° 297 du 18 décembre 1947, inséré au *Bulletin Officiel* de la F.O.M.), a été pris « tendant à favoriser au Cameroun les anciens combattants 1939-1945 dans les acquisitions de terrains urbains ».

DEBLOCAGE DES AVOIRS FRANÇAIS EN EGYPTE

Dans notre n° 1 d'octobre 1947, nous avons informés nos adhérents qu'ils pouvaient obtenir la restitution de leurs avoirs en livres égyptiennes bloqués en Egypte. L'Office des Changes nous fait connaître que les intéressés doivent donner à leur Banque de France les instructions utiles pour céder au compte n° 1 ouvert au nom de la Banque de France chez la Banque Nationale d'Egypte au Caire les livres dont ils sont propriétaires.

Leur compte dans une banque en France sera crédité de la contrepartie en francs au taux de la livre.

RECHERCHES

Nous recherchons l'adresse de l'ex-caporal JUNG Friedrich Wilhelm, de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère.

Un de nos camarades nous a fait parvenir une photo du quartier-maître fusilier PETTON ayant été tué au 1^{er} R.F.M. pour la faire parvenir à sa famille.

Ne possédant pas l'adresse de celle-ci, nous demandons à nos membres qui la connaîtraient de nous la communiquer.

DUREE DU SEJOUR DES FONCTIONNAIRES COLONIAUX EN SERVICE EN A.E.F. ET AU CAMEROUN

La Section de Yaounde ayant attiré l'attention de l'Association sur la situation particulière des fonctionnaires de l'Administration des Colonies, actuellement en service en A.E.F. et au Cameroun, signalant en particulier que nombreux étaient ces derniers qui avaient effectué un long séjour en Afrique Française Libre, avant de bénéficier d'un congé et demandant qu'il soit envisagé de réduire leur séjour actuel à deux ans, nous sommes heureux de publier le texte de la réponse adressée par M. COSTE-FLORET, Ministre de la France d'Outre-Mer, à notre Président, le Général de LARMINAT qui lui avait soumis cette requête.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

27, rue Oudinot, Paris (7^e).

Paris, le 6 janvier 1948.

N° 1472/CAB

Mon Général,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le cas des fonctionnaires coloniaux actuellement en service en A.E.F. et au Cameroun, qui, après un long séjour dans ces territoires pendant les hostilités, n'ont bénéficié que d'un congé inférieur à un an et me demander d'envisager de réduire leur séjour actuel à vingt-quatre mois.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il entre dans mes intentions de faire procéder à une étude des dérogations à apporter à la règle du temps de séjour fixée par le décret du 29 avril 1947 et qu'à cette occasion j'examinerai la possibilité de donner satisfaction aux fonctionnaires auxquels vous nous intéressez.

En attendant l'intervention de dispositions d'ordre général, ceux de ces fonctionnaires qui se ressentent de leur long séjour antérieur ont toujours la faculté de demander un congé de convalescence qui pourra être vraisemblablement transformé (un projet de texte est actuellement en préparation à cet effet) en congé administratif, par application des prolongations dues aux intéressés conformément au décret du 17 octobre 1947.

Veillez agréer, mon Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : COSTE-FLORET.

AMICALE DE L'ECOLE MILITAIRE DES CADETS DE LA FRANCE LIBRE

Le gala donné le 12 décembre dans les Salons des Centraux au bénéfice des œuvres sociales de l'Amicale a obtenu le plus vif succès.

De nombreuses personnalités françaises et britanniques parmi lesquelles on notait la présence du Général et de Mme de LARMINAT, de M. BONOT, Ministre de France, et Madame, avaient tenu à honorer cette soirée de leur présence.

Le Général KENIG, empêché, n'avait malheureusement pu être des nôtres.

Un excellent orchestre animait le bal auquel les toilettes semblaient s'être données rendez-vous, lui conférant ainsi un éclat particulièrement brillant.

Et chacun s'en fut, très tard dans la nuit, gardant le souvenir de cette agréable soirée, au succès de laquelle avaient largement contribué par leur allant Jean RIGAUD, Alice TISSOT, DENYSIS et Barbara LLOYD dont les tours de chant furent particulièrement applaudis.

SOUVENIR OFFERT A L'AMIRAL D'ARGENLIEU PAR SES ANCIENS SUBORDONNES DES F.N.F.L.

Nos camarades anciens F.N.F.L. ont reçu la circulaire que les Amiraux ROBERT et ORTOLI nous prient d'insérer pour ceux qui n'auraient pu être touchés individuellement :

Paris le 8 octobre 1947.

Mon Cher Camarade,

Au moment où l'Amiral d'ARGENLIEU se retire de la vie maritime, nous avons pensé que les anciens membres des Forces Navales Françaises Libres seraient heureux de lui manifester leur reconnaissance et leur attachement, en lui offrant un souvenir.

Ce souvenir, que l'Amiral d'ARGENLIEU emporterait dans sa retraite, serait le témoignage des sentiments que nous éprouvons à l'égard du chef et de l'homme qui reste une des plus hautes figures de la France Libre, et du regret que nous avons de le voir partir.

Renseignements pris, il apparaît que l'objet qui aurait, aux yeux de l'Amiral d'ARGENLIEU, la valeur que nous souhaitons lui donner serait un buste de RICHELIEU, à faire exécuter, en bronze ou en pierre, par un sculpteur. Une somme de 80.000 francs, en première approximation, est nécessaire à cette entreprise. Nous pensons qu'il doit être possible de la réunir, et nous vous demandons de nous envoyer votre participation, même si vos moyens ne vous permettent d'y consacrer qu'une somme très modique. Nous vous demandons également de diffuser largement cet appel autour de vous, parmi les anciens Officiers, Officiers mariniers, Quartiers-Maitres et Anciens des F.N.F.L., afin que ce cadeau soit bien celui de tous. (Une liste des donateurs sera remise à l'Amiral en même temps que le souvenir.)

Le Vice-Amiral ORTOLI,

Commandant le Groupe des Ecoles de la Marine.

Signé : ORTOLI.

Le Vice-Amiral ROBERT,

Préfet maritime de la 2^e région.

Signé : ROBERT.

Ces dons doivent être adressés sous forme de mandat-carte ou de chèque-bancaire à : M. le Commissaire du Groupe des Ecoles de la Marine, 3, rue Octave-Gréard, Paris (7^e). Indiquer « Souvenir Amiral d'ARGENLIEU » ainsi que le nom et l'adresse de l'expéditeur.

NOTA. — Au cas où le montant des sommes reçues dépasserait le nécessaire, une partie de celles-ci serait retournée aux donateurs.

À la date du 1^{er} février, le buste en terre est déjà achevé. Le marbre lui-même est commencé. Tel quel, le buste a subi l'examen et reçu l'approbation d'autorités qualifiées, et il fait honneur au ciseau du Maître Alfred BENON, Chevalier de la Légion d'Honneur, qui a présenté au dernier Salon deux œuvres très remarquées.

Ce buste sera prêt bientôt et sera remis à l'Amiral d'ARGENLIEU au cours d'une cérémonie intime, par l'Amiral AUBOYNEAU entouré des anciens F.N.F.L. qui pourront être réunis ce jour-là.

AMICALE DES ANCIENS F.N.F.L. DE LA CLYDE

Pour la première fois depuis la Libération et afin de resserrer à l'aube de l'année nouvelle les liens d'amitiés qui nous unissent tous, une manifestation organisée par notre Amicale réunissait le 9 janvier à 18 h. 30 dans les salons du Free French Club au siège de l'A.F.L. les officiers et marins des F.N.F.L. de la région parisienne; nombreux furent ceux qui répondirent à notre appel.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait notamment les Amiraux AUBOYNEAU et GAYRAL. L'Ingénieur général du Génie Maritime KAHN, le Contrôleur général EMERY, l'Ingénieur général MARTIN PRESVEL, Jean MARIN, Conseiller municipal, les Commandants SONNEVILLE VAUTROYS (dit CHAMBAUDOIN), FOURLINNIE, DAILLE, TOUCHALHEAUME (l'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU, l'Amiral ORTOLI et l'Amiral ROBERT n'ayant pu assister à cette réunion nous avait fait parvenir chacun un message de vœux et sympathie). Etaient également présents de nombreux officiers, officiers marinières, quartiers-maitres et marins de nos Corvettes, Frégates, Sous-marins, Torpilleurs, Chasseurs, Fusiliers marins, Marine marchande, Marins de la Résistance, etc. Et à cette occasion des relations amicales datant des plus glorieux jours des F.N.F.L. furent renouées dans une ambiance cordiale et sympathique.

Au cours de cette réunion notre Président le Capitaine de Corvette de FOMBRUNE prononça une brève allocution dans laquelle il brossa un tableau rétrospectif de l'activité des F.N.F.L. en Clyde, durant la guerre.

Notre Président termina en présentant à tous, au nom de l'Amicale, les meilleurs vœux pour l'année 1948.

Renée DAVELLY, la sympathique artiste française libre avait bien voulu nous prêter son gracieux concours. Et c'est sur une note de gaieté que se termina cette première réunion.

Nous rappelons à tous les anciens F.N.F.L. qu'ils peuvent adhérer à notre Amicale. Pour tous renseignements écrire à « Amicale des Anciens F.N.F.L. de la Clyde » 12, Rond-Point des Champs-Élysées, Paris en joignant un timbre pour la réponse.

UN COCKTAIL DANSANT AVEC ORCHESTRE ET INTERMEDES, SERA ORGANISE PAR NOTRE AMICALE DANS LES SALONS DU CLUB, LE 28 FEVRIER 1948, DE 17 à 24 HEURES. TOUS LES F.N.F.L. Y SERONT CORDIALEMENT INVITES AVEC LEUR FAMILLE.

LE COIN DU PHILATELISTE

A l'occasion de l'exposition des timbres de la France Libre qui s'est tenue à Alger en décembre dernier, notre section d'Alger a édité les cartes postales ci-dessous :

La carte affranchie du timbre 10 + 10 surchargé « 18 juin 1940 » a été tirée à 4.000 exemplaires numérotés de 1 à 4.000 ; elle a été mise en vente au prix de 60 fr. (le timbre seul est coté actuellement 45 francs).

La carte affranchie du timbre 5 + 10 « Résistance » a été tirée à 4.000 exemplaires non numérotés; elle a été mise en vente au prix de 30 francs.

Quelques exemplaires ont été réservés à l'intention de nos membres qui peuvent adresser directement leur commande à notre section d'Alger : Local Combat, 2, boulevard Baudin, à Alger, C.C.P. 364-04 (joindre le montant de la commande).

DISCIPLINE

Sur proposition de la Commission d'Admission, le Comité Directeur a, dans sa séance du 8 Janvier 1948, prononcé la radiation de l'association des titulaires des cartes portant les numéros suivants :

14.792	16.332
1.731	2.409 23.261

‡ L'ENTRAIDE F.F.L. ‡



L'ARBRE DE NOËL DE L'A. F. L.

« Vous avez vu Lustucru ? » une immense clameur juvénile et spontanée s'élevait dans la grande salle du Palais de la Chimie. Un « oui » convaincu, enthousiaste, prolongé, de toutes ces claires voix enfantines répondait à Guignol, le redresseur de torts, protecteur de la Mère Michel et de son doux félin.

Ainsi commençait la fête de Noël des tous petits de la France Libre dans le spectacle traditionnel et joyeux du Guignol de la tendre enfance.

Puis ce furent pour la joie des yeux émerveillés le jongleur, les clowns enfarinés et tout un spectacle habilement orchestré par le personnel de l'Association.

Un immense Arbre de Noël tout scintillant de lumières formait toile de fond que vint animer en chair et en os le père Noël, barbe neigeuse à souhait, descendu de la prestigieuse tradition, la hotte pleine et prometteuse.

Tombola, distribution de jouets, goûter, rien n'y manquait et ce fut un succès bien mérité tant il avait été préparé avec des soins affectueux pour la plus grande joie de toute une prime jeunesse de notre grande famille F.F.L.

Le Général et Mme DE LARMINAT présidaient à cette fête, le Général l'avait ouverte en offrant ses vœux chaleureux pour l'année 1948 qu'il souhaitait heureuse à tous ces jeunes cœurs de la France Libre.

Et n'était-ce point là le symbole du grand œuvre de notre association : apporter dans l'apaisement des cœurs et l'union des esprits un peu de joie, beaucoup d'espérance au sein des membres fraternellement unis de notre France Libre, libre depuis la première heure parmi la France douloureuse et meurtrie.



La tombola permet de distribuer au hasard de la chance un premier lot de cadeaux parmi tous ceux offerts par quelques-unes de nos sections métropolitaines, d'outre-mer ou de l'étranger. Ah, si les généreux donateurs avaient pu jouir du spectacle joyeux de la prise de possession par les tous jeunes gagnants ils auraient eu deux satisfactions : celle d'abord, d'avoir distribué du bonheur parmi nos enfants F.F.L. et l'autre, certainement plus lointaine mais bien française, de constater que même nos tous petits ont le sens parfaitement justifié de la propriété. Le gros lot, impressionnant, consistait en une « Jcep » (puisque'il faut parler américain) imposante par ses dimensions et gagnée par un tout petit bonhomme dont le fier papa est l'un de nos camarades, conducteur d'autobus (la famille semble être prédestinée aux transports). Ce lot magnifique était offert par Mme la Générale de LARMINAT.

Puis, tous ceux que la chance n'avait pas favorisés eurent leur part de satisfaction car chacun des quinze cents enfants présents eut son cadeau. Tous eurent gâteaux et friandises.

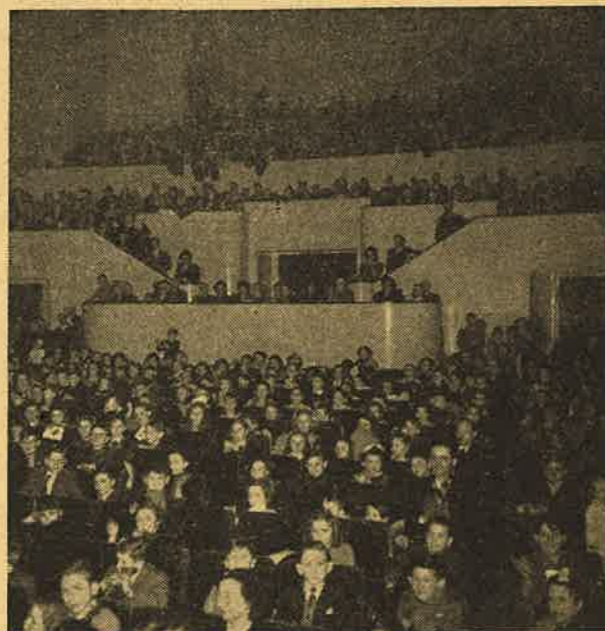
Nous trouvons ici l'occasion de remercier chaleureusement tous ceux des nôtres et quand nous disons « des

NOS HOSPITALISÉS

A l'occasion du nouvel an tous nos blessés et malades, en traitement dans les hôpitaux ont reçu un très substantiel colis renfermant les objets ci-dessous :

- 1 pochette de papier à lettre.
- 1 agenda 1948.
- 1 roman policier.
- 5 paquets de cigarettes.
- 1 jeu de cartes.
- 1 paquet de bananes séchées.
- 3 boîtes de pâté.
- 1 boîte de jambon.
- 1 boîte de corned-beef.
- 1 boîte de fromage.
- 1 boîte de confiture.
- 1 boîte de lait en poudre.
- 1 brosse à dents.

nôtres » nous voulons parler aussi bien de nos lointains Amis de la France Libre que des membres effectifs de notre association, qui ont ainsi généreusement apporté leur contribution à la fête de Noël 1948, de l'A.F.L., de nos membres et de nos amis canadiens, d'Afrique du Sud, des Etats-Unis, de nos sections d'Allemagne, de notre section de Bruxelles, qui nous ont envoyé des caisses pleines de munificence : jouets, friandises, vêtements, couvertures, chaussures. Car ce n'est point seulement la fête de Noël des enfants qui fut ainsi glorifiée, mais aussi celle de nos hospitalisés, de nos malades à qui le Service d'Entr'aide de notre Association a pu distribuer un peu de bien-être. Ce fut le Noël des blessés et des malades comme celui des tous petits.



Cette manifestation familiale au Palais de la Chimie fut clôturée par une intime réunion de quelques personnalités de l'Association autour de son président, le Général et de Mme de Larminat, tous se félicitant de la parfaite réussite de Noël 1948 de notre Association.

- 1 dentifrice.
- 1 savon à barbe.
- 1 pull-over.
- 1 chemise.
- 1 paire de chaussettes.

Nous avons pu confectionner ces colis grâce à la générosité de nos membres et amis et à la bienveillance du Chef du Cabinet du Ministre des Anciens Combattants que nous tenons à remercier tout particulièrement.

A l'occasion du mardi-gras le 10 février nous convions tous nos malades et blessés valides, actuellement hospitalisés dans la région parisienne, à un déjeuner amical au « Free French Club » ; nous les prions de bien vouloir confirmer leur présence à Mlle Lapeyre au siège de l'Association qui leur donnera tous renseignements complémentaires.

NOS FAMILLES

A l'heure actuelle la presque totalité de nos veuves ont été visitées, et à Pâques toutes les familles victimes de guerre de France et d'Afrique du Nord auront reçu notre visite.

Une de nos assistantes a visité pendant trois mois nos familles d'Afrique du Nord ; elle est maintenant rentrée, ayant effectué un travail très fructueux auprès de tous.

La permanence de notre Siège central où une assistante se tient à la disposition de nos familles de la région parisienne ou de passage à Paris, continue à être très fréquentée ; au cours du mois de décembre, 552 personnes y ont été reçues.

Nous disposons d'un certain nombre de chambres dans les hôtels de la Forêt-Noire que nous tenons à la disposition de tous les camarades intéressés par cette offre ; les prix en sont particulièrement avantageux. Tous les renseignements peuvent être demandés à notre Service Social.

NOS ENFANTS

Le Capitaine CAPITAIN, Directeur du Service Social de la 10^e D.I. a organisé une colonie de vacances à Meisenheim en Rhénanie ; il a mis à notre disposition 20 places pour nos enfants.

Les frais de séjour de la colonie sont pris en charge par le Gouverneur de Bois Lambert ; il est seulement demandé aux parents le montant des allocations familiales.

Nous avons reçu 15 inscriptions. La veille du départ 7 parents nous ont fait savoir qu'ils n'étaient plus disposés à envoyer leurs enfants en colonie.

Il est très regrettable qu'au dernier moment tant de familles nous fassent défection. Elles privent ainsi d'autres enfants d'un séjour qui leur est nécessaire.

Les enfants sont très bien installés, la nourriture est excellente et copieuse. Ils suivent leur classe à la colonie même.

Nous tenons à remercier le Capitaine CAPITAIN de la bienveillance avec laquelle il a reçu nos enfants.

Durant les vacances de Pâques, nous organisons en Allemagne des séjours d'un mois pour nos enfants : ceux-ci seront reçues dans les familles françaises de la zone d'occupation.

Les parents qui seraient intéressés par cette offre voudront bien nous le faire savoir et demander tous les renseignements complémentaires au Service Social. Les inscriptions ne pourront plus être reçues après le 10 mars.

Nous rappelons que l'an dernier grâce au Gouverneur de BOISLAMBERT 25 de nos enfants avaient reçu une hospitalité extrêmement accueillante et très profitable dans les familles françaises de la section de Coblenze.

CEUX QUI NOUS ONT AIDES

Parmi les nombreux membres de l'Association et les Amis de la France Libre qui nous ont aidés à l'occasion de notre Arbre de Noël et de l'envoi de colis à nos blessés, nous tenons à remercier tout particulièrement nos sections du Canada, des Etats-Unis, et de la zone française d'occu-

pation en Allemagne, ainsi que les Ladies Auxiliary de New-York qui nous ont apporté un concours précieux.

Nos remerciements vont également à :

Mme LESTOCART de Toronto et Mme WESTFELD de New-Orléans, qui ont accepté de marrainer nos familles particulièrement éprouvées.

M. PELTIER, de Jonzac (Charente-Maritime) qui, avec le concours de M. BESSE, nous a fabriqué de l'excellente pâtisserie pour notre Arbre de Noël. Notre camarade a, en outre, envoyé des colis à trois blessés.

M. DELCOURT de Roubaix nous a fait parvenir 2.000 francs pour nos œuvres.

M. THIBEAUDEAU de Paris nous a adressé 5.000 francs pour notre Service Social.

Mme LETAN de Paris nous a remis 1.000 francs pour nos œuvres sociales.

M. LOUIN Louis aux Armées nous a adressé un don de 1.000 francs avec ses vœux pour l'année nouvelle.

M. Roger GEISMANN nous a fait parvenir 1.000 francs pour notre Arbre de Noël.

Les Etablissements RHONE-POULENC nous ont adressé 5.000 francs pour notre Service Social.

M. Paul COTIER, secrétaire de notre section de Berlin nous annonce l'envoi d'objets divers destinés à nos enfants.

En outre, notre section de New-York nous a adressé 200 couvertures de laine destinées à notre maison de repos de Sannois.

Dans le même but, le Comité des Français Libres de Winnipeg (Canada) nous annonce l'envoi de 100 couvertures de laine.

Les Ladies Auxiliary de New-York nous annoncent l'envoi de 115 dollars de douceurs destinées aux enfants.

Notre camarade le Commandant PLY nous a adressé 4 colis de café.

M. BURGOYNE, du Comité des Français Libres de Winnipeg, nous a adressé seize colis de bonbons pour notre Arbre de Noël.

M. TUTEUR, Président du Comité des Français Libres de Toronto, ainsi que M. et Mme HALDI, de Toronto, et M. PALMER, de Toronto, nous ont adressé chacun un colis de vivres et vêtements pour notre Arbre de Noël.

Dans notre numéro de décembre nous avons indiqué la remise par M. HAUSER d'un chèque de 37.000 francs représentant les droits d'auteur du livre « La France contre les Robots », que M. Georges BERNANOS avait bien voulu, abandonner à notre profit.

Nous tenons à préciser que la somme globale de 100.000 francs avait été remise par M. BERNANOS au Comité Français Libre du Brésil, lequel a bien voulu nous faire don de cette somme.

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

GRAND CROIX

(J. O. du 1^{er} janvier 1948.)

LIVRY-LEVEL Philippe-Paul, lieutenant-colonel

CHEVALIERS

GUERIN Charles, sous-lieutenant à titre posthume.

(J. O. du 12 décembre 1947.)

STIEGELMANN Camille, capitaine.
LANG Robert, chef de bataillon.

MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire a été conférée à :

LAOT Guy, matelot fusilier, à titre posthume.

(J. O. du 12 décembre 1947.)

CREBEC Roger, sergent parachutiste.

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'Ordre du Corps d'Armée :

CARIOU Louis, patron de pêche.
COSCOLLA Marcel, graisseur.
FAVIERES Marie, officier mécanicien.
LASSAUCE Mathurin, matelot.
LOZACHMEUR Louis, graisseur.
LESCORNEC Pierre, boulanger.
PHAN TAN LUU Paul, garçon.
QUEMARD Louis, maître d'hôtel.
QUEGUINER François, matelot.
RIVIERE Marcel, garçon.
RIBES Maurice, intendant.
SOULEYMANE Diop, chauffeur.
SARION Bernard, lieutenant au long cours.
TASSEL Jean, capitaine au long cours.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

A l'Ordre de la Division :

BATARD Lucien, matelot.
BOUCHILLOU Gabriel, cuisinier.
BARAUT Eloi, chauffeur.
BODIGUEL Paul, mécanicien.
BLONDEL Edmond, graisseur.
CAZENOVE Kléber, graisseur.
CELTON René, matelot.
DELPECH Joseph, graisseur.
DELATTRE Paul, mécanicien.
GEOFFROY Denis, matelot.
HARCLUP Fernand, charpentier.
HERE Jean, matelot.
JACOB Yves, commissaire.
LE BRAS Marcel, officier mécanicien.
LE PERF François, graisseur.
LE BRIS Jean, matelot.
LAVALOU François, graisseur.
LE MEILLEUR Joseph, officier mécanicien.
LE PRETRE Louis, matelot.
N GUYEN THE DOAN, cuisinier.
PLURIEN Jean, garçon.

RENOUX Jean, cuisinier.
SAID M HOUMADI, maître d'hôtel.
SAMBA CAMARA, chauffeur.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

MÉRITE MARITIME

Sont promus ou nommés dans l'Ordre du Mérite maritime :

OFFICIERS

TILLY François, officier mécanicien.
DE COUDEKERQUE-LAMBRECHT, secrétaire des Mareyeurs.

CHEVALIERS

AUFFRET Jean, capitaine au long cours.
BOULANGER Guy, capitaine au long cours.
CROISE Alfred, capitaine au long cours.
DELAFOSSÉ Pierre, patron pêcheur.
DENAUX Marc, officier mécanicien.
DERRIEN Marcel, lieutenant au cabotage.
DIETSCH Jean, capitaine au long cours.
ERNTZEN Eric, officier mécanicien.
FAVREAU Pierre, lieutenant au long cours.
GAUDIN Ange, pilote.
GUEGUEN Jacques, matelot.
GUENA Charles, capitaine au long cours.
GUILLOU Jean, capitaine au long cours.
KAPRY Alexandre, capitaine au long cours.
KEREBEL Claude, capitaine de la Marine marchande.
LE FLOCH Yves, capitaine de la Marine marchande.
LE LEON Louis, matelot.
LE MEUR Louis, matelot.
LE ROUX Jean, capitaine de la Marine marchande.
LITZELMANN Albert, capitaine au long cours.
LOGIOU Yves, matelot.
MORVAN Guillaume, matelot.
NICOLAS René, officier mécanicien.
PERENNES Ferdinand, capitaine de la Marine marchande.
QUEGUINER Louis, officier mécanicien.
SEVIN Arthur, intendant.
SMEYERS Charles, armateur.
TRENAY Paul, officier mécanicien.
VICTOR Robert, capitaine au long cours.
YEQUEL Louis, matelot.

DÉCORATIONS COLONIALES ET ÉTRANGÈRES

Commandeur du Nicham Iftikar.

PETIGNOT, lieutenant-colonel.

Officier du Dragon de l'Annam.

PETITIGNOT, lieutenant-colonel.

ÉTOILE NOIRE DE BENIN

Est nommé au grade de Commandeur :

Le Général H. DASSONVILLE.

NOMINATION

C'est avec plaisir que nous avons appris que le Général H. DASSONVILLE venait d'être nommé Directeur des Centres de Jeunesse et Santé en Allemagne.

CARNET DE L'ASSOCIATION

MARIAGE

Nous sommes heureux de vous faire part du mariage de l'Amiral ORTOLI, Commandeur de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, croix de guerre, avec Mme HELANDER, qui a été célébré dans la plus grande intimité le 27 décembre dernier en l'église de Jouvry.

Le R. P. Louis de la TRINITÉ (Amiral Thierry d'ARGENLIEU dans la France Libre) avait tenu à bénir cette union en raison des liens qui l'attachent tant à l'Amiral ORTOLI qui fut son camarade de combat qu'à Mme HELANDER qui servit en Indochine à son état-major particulier.

L'Amiral ORTOLI actuellement vice-président de notre Association à laquelle il ne cesse de se dévouer fut, est-il besoin de le rappeler, un des premiers compagnons du Général de GAULLE.

Après avoir réarmé puis commandé le *Surcouf*, il est, pour la première fois en 1941, appelé par le Général de GAULLE qui en fait son chef d'état-major particulier.

Mais la mer le réclame et le Commandant ORTOLI part dans le Pacifique assumer le commandement du *Triomphant*.

Rappelé auprès du Général, il devient Directeur du Cabinet de M. Jacquinet, Ministre de la Marine du C.F.L.N.

Le débarquement le trouve à son poste de combat au commandement du croiseur *Emile Bertin*.

Mais avec la fin de la guerre, se posent les problèmes de la réorganisation de notre Marine.

Promu Contre-Amiral et nommé Directeur des Ecoles, il va bientôt cumuler ces fonctions avec celles de Chef de Cabinet militaire du Général de GAULLE, puis, en décembre 1945, avec celles de Directeur du Cabinet du Ministre des Armées.

Promu Vice-Amiral en novembre 1946, il se consacrera désormais entièrement aux Ecoles.

Nous prions l'Amiral et Madame ORTOLI d'accepter les vœux sincères que leur offrent les Français Libres.

FIANÇAILES

Nous avons le plaisir d'apprendre de Begard, les fiançailles de notre camarade l'Aspirant Jean PREMEL, Croix de Guerre, 4 citations, fils du Lieutenant PREMEL (François), Médaille Militaire, Croix de Guerre, avec Mlle Renée PASQUIOU.

Le Sergent QUINQUIS (Louis), (ancien chasseur en Angleterre, B.M. II en Libye et Service de Santé au Levant) a le plaisir d'annoncer ses fiançailles avec Mlle Denise DAVID, à Fougères (I.-et-V.).

Nous apprenons avec joie les fiançailles de Claude GAILLIARDOT, ex F.N.F.L. de la « Découverte » avec Mlle Jeanine MALIET.

MARIAGES

Le Général et Mme de GAULLE ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils, l'Enseigne de Vaisseau Philippe de GAULLE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, avec Mlle Henriette de MONTALEMBERT de CERS. La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la plus stricte intimité par le T.R.P. d'ARGENLIEU, de l'Ordre des Carmes, le 30 décembre 1947, en la Chapelle d'Epierre.

Notre Section de l'Oise nous fait part du mariage de notre camarade, le Maréchal-des-Logis-Chef Henri MASSELIN, Médaille Militaire, Croix de Guerre, artiste à la Manufacture des Gobelins à Paris, avec Mlle Lucette BROSSART, de Paray-Vieille-Poste (S.-et-O.), le 23 décembre 1947, à Paris.

Mme Hélène DIDISHEIM et M. Raymond OTTEN SOOSER, Docteur ès Sciences de l'Université de Paris, Membre du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ont le plaisir de faire part de leur mariage.

Le Comité Directeur de l'Association a le plaisir de faire part du mariage de l'Adjudant-Chef LÉFEBURE (Fernand-Guy), membre du Comité Directeur de l'A.F.L. avec Mlle ALBERT (Renée), de Clermont-Ferrand qui a été célébré le samedi 10 janvier 1948 à Clermont-Ferrand.

Nous apprenons avec joie le mariage de M. LE BIHAN (André), ancien des Pupilles et de l'Ecole des Radios (Port-Louis), ancien du « Triomphant », et de l'« Aconit », actuellement parachutiste S.A.S. en Indochine, avec Mlle Marguerite LEGENDRE, le 25 décembre 1947.

Notre camarade Jean BLEINHANT nous fait part de son mariage célébré le 14 juin 1947 en l'Eglise de la Madeleine, à Paris.

Le Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale de France au Maroc, Officier de la Légion d'Honneur, et Mme Léon MARCHAL ont l'honneur de faire part du mariage de Mlle Geneviève MARCHAL, leur fille, avec M. Jean-Pierre CAMPREDON, célébré le 29 décembre 1947 en la Cathédrale Saint-Pierre.

Nous apprenons le mariage de notre camarade Philippe MARMISOLLE-DAGUERRE, Compagnon de la Libération, Croix de Guerre 1940-45, avec Mlle Simone DELAGRAVE. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 27 août en l'Eglise Candelaria à Mexico.

Le mariage de M. Olivier-Jacques COURTAUD « Jacot » dans la Résistance, radio-navigant à la C^{te} Air-France, avec Mlle Gisèle LECONTE, a été célébré dans la plus stricte intimité le 22 novembre 1947 à Paris-XV.

Le Sergent Guy-Robert LITT, Direction du Génie des T.O.A. a le plaisir de faire part de son mariage avec Mlle Geneviève HAUBLANC, célébré le 3 septembre 1947 en l'Eglise de Pic-l'Emagny (Hte-Saône).

De Saïgon nous apprenons le mariage de l'Enseigne de Vaisseau LABRUME, F.N.F.L., avec Mlle MARCONNET, officier de 3^e classe S.F.F.

Notre camarade Jean SEVALLE a l'honneur de faire part de son mariage avec Mlle Jeannine WURFLEIN, le 19 décembre 1947, à Courbevoie.

Nous apprenons avec joie le mariage de M. Robert PAUTTE avec Mlle Lucienne ROM. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 20 décembre 1947 en l'Eglise Saint-Joseph à Nancy.

Notre camarade Ange BLANCHET, ex-Sergent-Chef, nous fait part de son mariage avec Mlle R. ROBLES, célébré le 10 décembre 1947 en l'Eglise de Tassin.

Le mariage de M. HEURTEL (Marcel, ex-Second-maître des F.N.F.L. avec Mlle Elyane OULEY, célébré le 26 juillet 1947 à Bègles (Gironde), vient de nous être communiqué.

La Section de Nice a le plaisir de nous faire connaître le mariage de notre camarade MUSSO (Alfred).

Notre camarade Pierre BOLDRON, Chevalier de la Légion d'Honneur, nous fait part de son mariage, le 17 janvier 1948, avec Mlle Marie-Jeanne SENESE, à Kalaat-es-Senam (Tunisie).

Le mariage de notre camarade le Lieutenant Serge CANY avec Mlle Micheline MONDAIN, fille du Médecin-Colonel MONDAIN, a été célébré le 31 décembre 1947 à Marseille.

NAISSANCES

M. et Mme Michel SAUVALLÉ sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Alain. Paris, le 28 décembre.

Léon DEVOCELLE, ancien du 501^e R.C.C., est heureux d'annoncer la naissance de son fils Pierre.

M. et Mme Louis LALANDE font part de la naissance de leur fille Martine. Les Valayans (Vaucluse), 19 juillet.

Notre camarade Roger REIN et Madame, née Huguette KIEFE, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur quatrième enfant, Jean-Pierre. Paris, le 26 novembre.

PALAY (Raymond), Aspirant de réserve, Génie de l'Air, est heureux de faire part de la naissance de sa fille, Marie-Aude. Antony, le 23 octobre 1947.

Nous apprenons avec plaisir la naissance au foyer du Lieutenant CARLSBERG (Raoul), le 2 septembre 1947, d'un fils, André-Roland.

M. et Mme Michel MARCAND ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fille Viviane, le 19 septembre 1947, à Mauriac.

Le Chef de Bataillon et Mme SARAZAC sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jérôme, le 2 novembre 1947.

Nous apprenons la naissance de la petite Annie au foyer de M. et Mme LOQUEN, le 27 novembre 1947.

Sylvia WINTER a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère, Georges-Maurice. Le Chesnay (S.-et-O.), 9 décembre 1947.

Pierre FREMOND et Madame ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Catherine-Simone-Evelyn, le 25 novembre 1947 à Paris.

Nous apprenons avec joie la naissance d'une petite fille au foyer de M. et Mme SEILLERY, à Hauteville (Manche).

HAUTEFEUILLE (Maurice), ex Second-Maître au 1^{er} R.F.M. et Madame, ont la joie de faire part de la naissance de leur petite Monique, le 14 décembre 1947.

Le Maréchal des Logis Chef LAFFITTE (Jean) de l'E.S.M.I.A. C¹e Auto, ex M. des L. F.F.L. de l'Artillerie Coloniale de Côte et D.C.A. Pointe Noire, et Madame, sont heureux de faire part de la naissance de leur deuxième enfant Lyliane. Coëtquidan, le 24 novembre 1947.

M. MARCHEN (Joseph), ancien motocycliste du 501^e R.C.C., 2^e D.B., Madame et leur fils Jean-Claude font part de la naissance de leur fille et sœur Marie-José. Brest, le 4 décembre 1947.

M. et Mme Pierre DUC, Sous-Officier d'Artillerie Coloniale font part de la naissance de leur fille Nicole, le 30 octobre 1947 à Marseille.

Christiane MORAND est heureuse de nous annoncer la naissance de son petit frère Michel. Paris, le 13 novembre 1947.

M. PAPPE (Alexandre), Ingénieur de l'Aéronautique, F.F.L. et Mme PAPPE (Marie-Antoinette), née LARMOYER, F.F.L.; ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Catherine, le 16 décembre 1947.

Eveline LE FRIANT a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur Claudine-Michelle, le 31 décembre 1947 à Guilford (Angleterre).

M. Jean EMBERGER et Madame sont heureux de faire part de l'arrivée en ce monde de leur fils Richard, le 31 décembre 1947 à Constance.

Marylène GRATALOUP à la joie d'annoncer la naissance de son petit frère Roger, le 27 novembre 1947.

M. et Mme Harry EYMOON, 4, avenue du Docteur-Roux à Garches, ont la joie de faire part de la naissance de leur deuxième fille, Geneviève-Jacqueline-Marie, née à Garches le 18 décembre 1947.

Le Chef de Bataillon de réserve (B.M. 9) et Mme Louis BELLENGER ont la joie de faire part de la naissance de leur second fils Pierre, le 14 décembre 1947 à Paris.

L'Adjudant-Chef BROTON fait part de la naissance de sa fille Josselyne-Francine, le 15 décembre, à Saint-Mandé.

Louis EFIRA, du Q.G. 75, a la joie de faire part de la naissance de son sixième enfant Edouard.

Louis BOLE, ex F.N.F.L. a le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, le 17 décembre 1947.

Le Lieutenant et Mme APPRIOU ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Daniel. Morlaix, le 17 décembre 1947.

Mme et M. DEBRISAY, ancien caporal de la 1^{re} D.F.L. et actuellement, service chiffre des T.F.E.O., sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Hilair, le 6 juillet 1947 à Pondichéry.

Notre camarade Jean FLAMME et Madame, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Marie-Jeanne, le 27 novembre, à Alger.

Mme et M. l'Officier des Equipages de 1^{re} classe GAUTHIER (Gontrand) ainsi que leurs fils Jean et Michel, sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite fille et sœur Cécile-Juliette-Marguerite, le 13 novembre 1947, à Orléans, 38, rue de la Bretonnerie.

Pierre et Denise PORRET ont le plaisir de faire part de l'heureuse naissance de leur fille Clotilde, le 1^{er} décembre 1947 au Havre.

Mme et M. BURGER (Albert), ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur fille Viviane-Odile, le 21 décembre 1947 à Valence.

M. et Mme Jean GUILLERMOU sont heureux de faire part aux anciens de la 1^{re} D.F.L.-1^{er} R.A. de la naissance de leur fils Yves-Marie, le 18 décembre 1947.

Jean BASTIEN et Madame ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Martine, le 15 décembre 1947 à Argenteuil.

M. et Mme Roger MENARD ont la joie de nous annoncer la naissance de leur fils Jean-François.

Nous apprenons la naissance de Patrick, le 1^{er} novembre à Casablanca, au foyer de notre camarade BENTOLILA.

M. J. LIBY et Madame, née SHEARER, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Elisabeth, le 17 août 1947.

Jean-Claude WASICEK a la joie de nous annoncer la naissance de sa petite sœur Elisabeth-Anna, le 15 novembre 1947 à Jouet-sur-l'Aubois (Cher).

Nous apprenons la naissance d'Edith au foyer de M. et Mme SCHREIBMANN.

M. et Mme François MONTADOR sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jean-Gabriel, le 3 novembre à Bizerte.

Arlette et Henri BOURDENS sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils André. Paris, le 1^{er} novembre 1947.

DECES

Notre camarade Fernand CHAUVEL, à Saint-Gildas-les-Bains (L.-Inf.), a la douleur de faire part du décès de sa femme survenu lors de la naissance de son deuxième enfant.

Francis-J. LEFEBVRE, à Pointe-Noire, fait part à ses camarades du deuil qui l'a frappé en la personne de son père, François LEFEBVRE, Médaille Militaire et Croix de Guerre 1914-1918, décédé le 20 octobre 1947 à La Bouillie (C.-du-N.).

L'adjudant BAILLEAU (André), ancien du I.B.M., a la douleur de faire part à ses camarades du décès de son père, Henri-Anatole BAILLEAU, ancien combattant de la guerre 1914-1918, résistant de 1940, survenu le 12 décembre 1947.

Mme René DETRAIT a la douleur de faire part de la mort de son mari, le Capitaine d'Infanterie Coloniale René DETRAIT, Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Médaille de la Résistance, décédé le 26 novembre à Trelon.

Nous avons annoncé, dans l'un de nos précédents numéros, la mort de nos camarades Henri LE GOFF et Sébastien MONTFORT, disparus dans un naufrage. Or, c'est avec plaisir que nous avons appris que cette information avait été mal interprétée et que nos deux camarades étaient, au contraire, les seuls rescapés de ce naufrage.

D'autre part, ils viennent tous deux d'être papas chacun d'un petit garçon.

Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de notre camarade Roderick EGAL, décédé à Hong-Kong, le 29 décembre dernier.

EGAL avait été l'un de chefs de la Résistance en Chine. La Croix de la Légion d'Honneur lui avait été décernée récemment.

C'était là, justement, reconnaître les services éminents rendus par ce courageux Français Libre, à notre cause.

Nous présentons nos condoléances émues à Mme EGAL ainsi qu'à la famille de notre camarade.

RECTIFICATION

d'un avis paru dans le numéro 2 du mois de novembre.

DECES : Au lieu du Lieutenant BLAY, lire le Lieutenant BRIE, de la 1^{re} D. F. L., massacré le 29 mars 1947, à Moramanga (Madagascar).

PETITES ANNONCES

TARIF

Demandes d'emploi... .. 40 fr. la ligne
Autres rubriques 100 fr. la ligne

Les petites annonces sont reçues directement à nos bureaux; elles peuvent également nous être adressées par correspondance accompagnées du montant de leur insertion.

DEMANDES D'EMPLOI :

40 Colonial, 25 ans, bon. instruc. gén. parl. anglais, connaissant bien colonies, désire trouver travail assidu, se créer sit. stable ds concs. agr. ou commerce. DOURTHE (Emile), 57, rue Henri-Martin Vanves (Seine).

DIVERS :

- 41 Cherche fournisseurs textile, laine à tricoter, linge de maison, tissus. BINJE-ALDEBERT, 38, rue Le Primitive, Fontainebleau (S.-et-M.).
- 42 Je vendrais une carrière d'ardoise à un très bas prix. M'écrire : VINCENT (Jean-Marie), 35, rue Lejeune, Toulouse (Hte-Garonne).
- 43 Cherche à acheter jumelles marines bon état. S'adresser à l'Association qui transmettra.

LOGEMENT :

- 44 Ex F.F.L. cherche à louer pavillon vide proche banlieue, minimum 5 pièces, s'adresser A.F.L. qui transmettra.
- 45 A échanger, à Marseille, bel appartement 7 pièces, bien situé, loyer annuel 7.000 fr., contre appartement même importance à Paris. S'adresser M. BRUN, 87, rue de la République à Marseille.
- 46 Désirerais louer à un camarade F.F.L. une maison située à la campagne, comprenant un magasin vide, une cuisine, un garage, remise, trois chambres et un vaste jardin. Cette habitation correspondrait très bien à un commerce d'alimentation de préférence. Situé à Saint-Pierre-de-Trivivoy (Tarn), commune de 3.000 habitants. Ecrire à M. VINCENT (J.-M.), 35, rue Lejeune, à Toulouse.

" CAVES VICTOR MASSE "

D. LIVINGSTONE

Ex-Officier parachutiste F. F. L.

R. LANGLOIS

Ex-maître de manoeuvre F. N. F. L.

VINS FINS — SPIRITUEUX — ALCOOLS
4, RUE VICTOR-MASSÉ, 4 — PARIS-IX^e

HOTEL DE FLEURUS

TOUT CONFORT

3, Rue de Fleurus PARIS 6^e — Jardin du Luxembourg — Téléphone LIT 83-11

P. GUINGAMP (ex F. N. F. L.)

accueillera les Free French avec plaisir et leur consentira des prix spéciaux

Etablissements ALBERT GIOUX, Ingénieur

Ex-Capitaine au Génie de la 1^{re} D. F. L.

1, Place de l'Estrapade, PARIS 5^e — Odéon 57-68

Isolants Electrotechniques, utilisés en constructions électrique & radioélectrique

*Le meilleur endroit
pour donner rendez-vous à un camarade
est le*

FREE FRENCH CLUB

12, Rond-Point des Champs-Élysées, 12
PARIS

Réservé aux membres de l'Association
et
aux Amis de la France Libre

Vous y trouverez



SALLES DE RÉUNIONS
POUR AMICALES
SALLES DE LECTURE
BAR - RESTAURANT